



**QUEL REPORTING POUR LE CLIMAT DANS LA CSRD ?**

Groupe de Travail Reporting RSE/ESG

# Programme

## CSRD, rappels

Benjamin VINCENT, Chef de projet Reporting RSE/ESG et Économie circulaire, ORÉE

## Les indicateurs climatiques dans la CSRD

Antoine PUGLIESE, Expert Finance durable, WWF France ; Membre de Project Task Force on EU Non-Financial Reporting Standards, EFRAG

## Retour d'expérience #1

Aldo DIAZ SANCHEZ, Climate Manager, Alstom

## Retour d'expérience #2

Sophie CELLUCCI, Responsable Pôle RSE, EIFFAGE

## Étude annuelle 2022 sur la performance des entreprises en matière de reporting climatique

Kai LARSON, Marketing & Communications Director, Southern Europe, EcoAct & Net Zero Transformation Practice, EcoAct

Sarah PICKERSGILL, Consultante Energie-Climat, EcoAct

## Quels outils, quelle gouvernance ?

Vero HALAFU, Consultante RSE / Impact positif, Arcadis ESG



# CSRD, RAPPELS ET ACTUALITÉS

Benjamin VINCENT, Chef de projet Reporting RSE/ESG et Économie circulaire, ORÉE

# LA CORPORATE SUSTAINABILITY REPORTING DIRECTIVE

- **10 novembre 2022** : Adoption du texte de la CSRD au Parlement européen (par 525 voix pour, 60 contre et 28 abstentions)
- **28 novembre 2022** : vote au Conseil de l'UE (Etats-membres)
- Puis publication au Journal officiel de l'UE
- **+20 jours** : entrée en vigueur
- **18 mois après (~ juin 2024)** : transposition en droit français

# Non Financial Reporting Directive

# Corporate Sustainability Reporting Directive (proposition)

<b>Sémantique</b>	<b>Informations non-financières / extra-financières</b>	<b>« Informations en matière de durabilité » + double matérialité</b>
<b>Entreprises concernées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>NFRD</b> : Grandes entreprises (&gt;500 salariés et &gt;20M€ bilan ou &gt;40M€ CA)</li> </ul> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block; margin-left: 200px;">~ 11 000</div>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les <b>entreprises cotées</b></li> <li>Les <b>grandes entreprises</b> qui remplissent <b>2 des 3 critères suivants</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; 250 salariés</li> <li>&gt; 20 millions d’euros de bilan</li> <li>&gt; 40 millions d’euros de CA</li> </ul> </li> </ul> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block; margin-left: 200px;">~ 50 000</div>
<b>Audit</b>	Obligatoire en France, mais pas dans toute l’UE	Obligatoire à l’échelle de l’UE
<b>Format</b>	DPEF	<b>Rapport de gestion</b> (données financières et de durabilité) + digitalisation + « <i>Tagging</i> »

2022 (exercice 2021)    2023 (ex. 2022)    2024 (ex. 2023)    2025 (exercice 2024)    2026 (exercice 2025)    2027 (exercice 2026)    2028 (ex. 2027) / 2029 (ex. 2028)

<b>Contenu</b>	<b>DPEF</b>	<b>DPEF</b>	<b>DPEF</b>	<b>CSRD pour les entreprises soumises à la NFRD (11k entreprises)</b>	<b>CSRD pour les grandes entreprises non-soumises à la NFRD (50k entreprises).</b>	Application aux <b>PME cotées</b> sur les marchés.	Passage à l' <b>assurance raisonnable</b> de la publication d'informations en matière de durabilité ( <b>CSRD</b> et taxonomie)
	Infos "taxonomie" : % des activités éligibles aux <b>objectifs 1 et 2</b> (climat).	Infos "taxonomie" : % des activités <b>alignées</b> aux objectifs 1 et 2 (CA, Capex, Opex)	Infos "taxonomie" : % des activités éligibles et alignées aux <b>6 objectifs</b> (% CA, % Capex, % Opex). Communication des informations <b>qualitatives</b> .  Indicateurs porteront sur les données de l'exercice 2023, avec une information comparative au titre de l'exercice 2022.	Communication <b>complète</b> des informations <b>quantitatives (KPIs)</b> et <b>qualitatives liées à la taxonomie</b> , sur les <b>6 objectifs</b> .  <b>Audit : Assurance limitée.</b>			





# LES INDICATEURS CLIMATIQUES DANS LA CSRD

Antoine PUGLIESE

Expert Finance durable, WWF France

Membre de Project Task Force on EU Non-Financial Reporting Standards, EFRAG



# WWF France

EU Sustainability Reporting Standard –  
Based on the latest EFRAG COP27 presentation

November 2022

A photograph of two men working in a field of tall, dry grass under a clear blue sky. The man in the foreground is wearing a light-colored shirt, a wide-brimmed hat, and jeans, leaning forward with a long-handled tool. The man in the background is wearing a red and grey striped shirt, a cap, and jeans, also working with a tool. The scene is brightly lit, suggesting a sunny day.

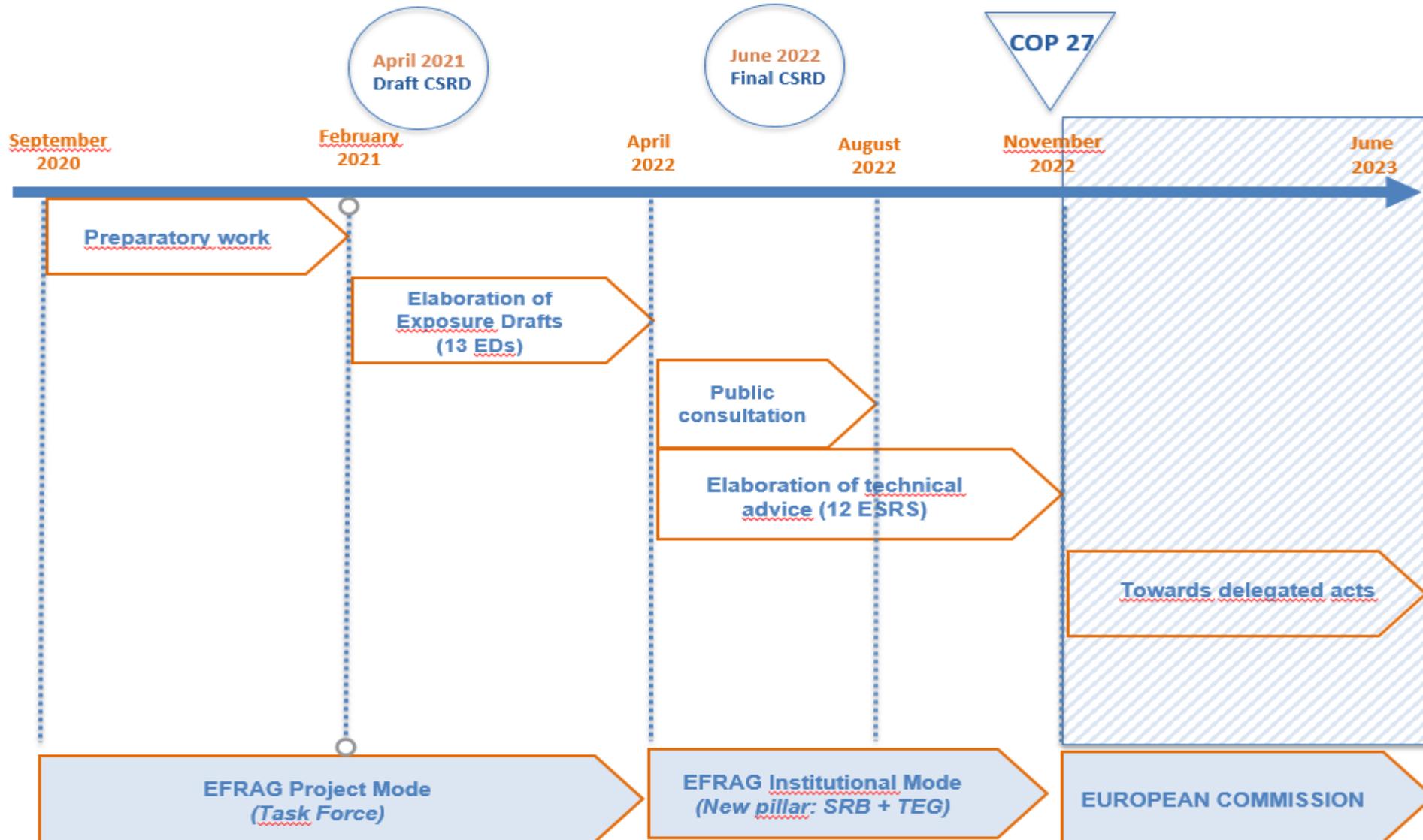
# AGENDA

1. Part 1 : EFRAG ESRS E1 - COP 27 slides
2. Part 2 : WWF advocacy on target and transition plans

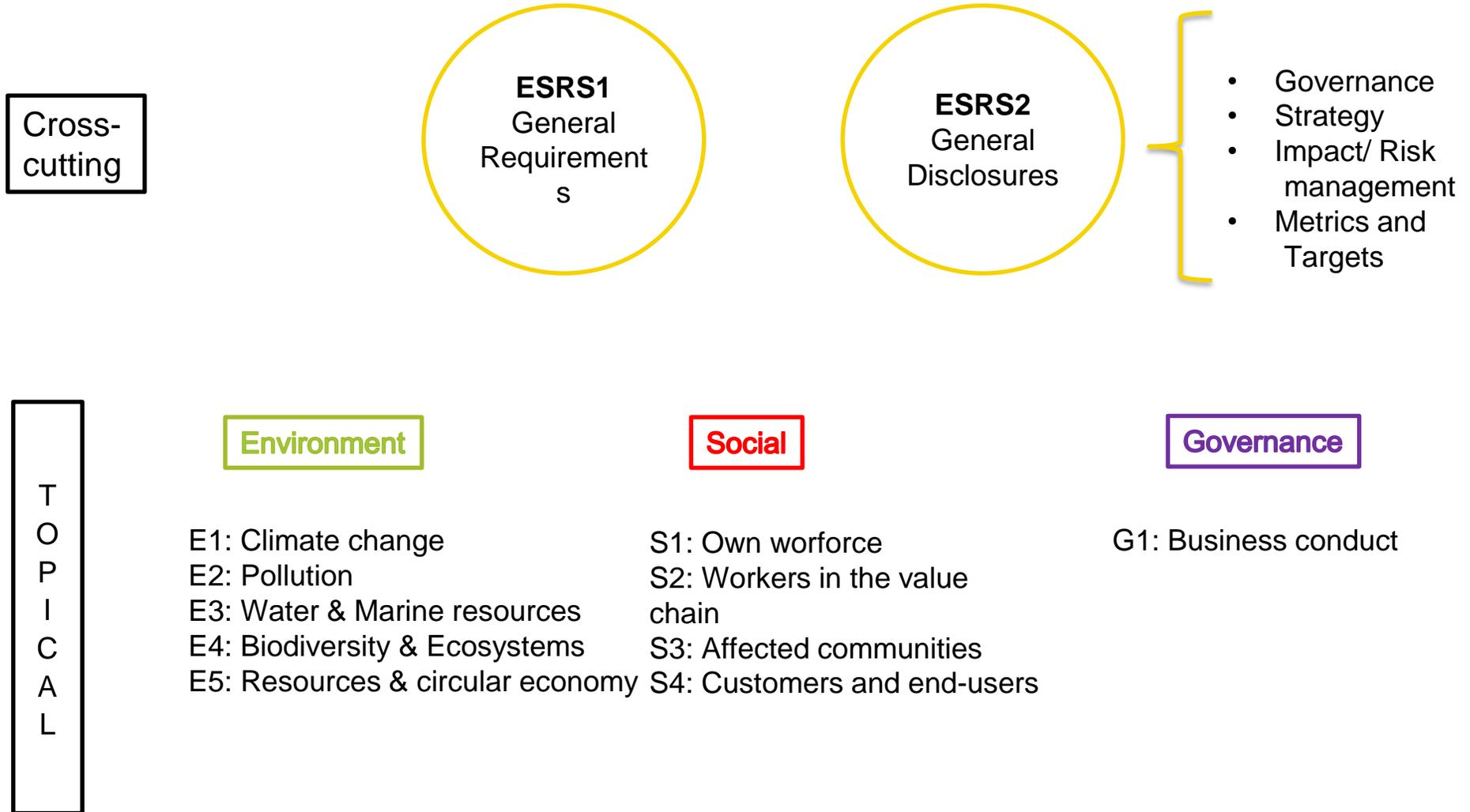
# Part1. EFRAG ESRS E1



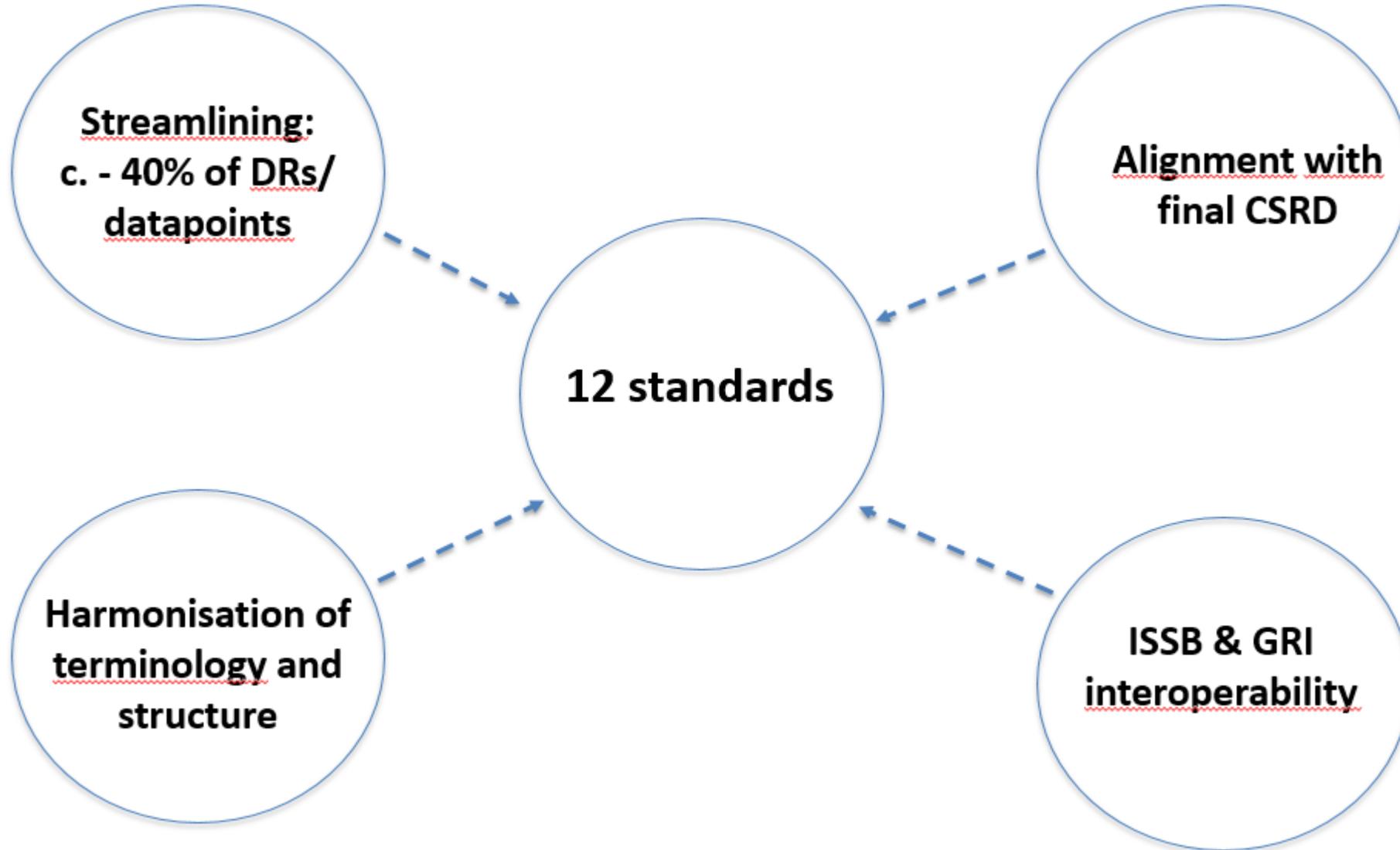
## Elaborating and adopting the first set of standards over 34 months



## 2 - A coherent architecture of standards: 12 ESRS



### 3 – Technical advice finalised for November 15 2022



## 4. Climate disclosure requirement

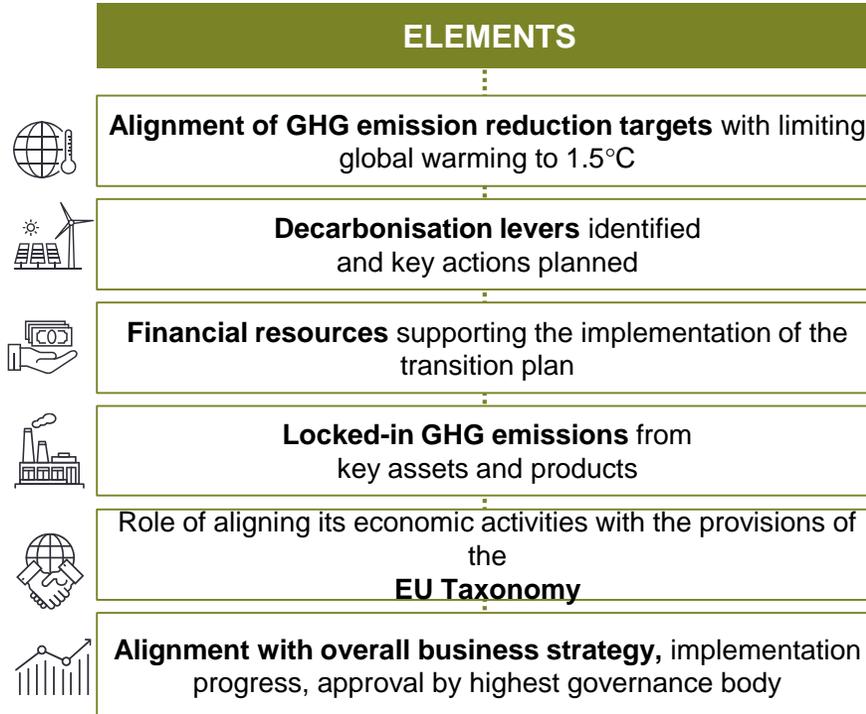


GOVERNANCE, STRATEGY AND MATERIALITY ASSESSMENT	POLICIES & TARGETS	METRICS
<p>DR E1-1: <b>Transition plan</b> for climate change mitigation</p> <p>DR relate to ESRS 2-SBM4: <b>Resilience</b> of strategy and business model</p> <p>DR related to ESRS 2-IRO 1: material climate-related <b>impacts, risks and opportunities</b></p> <p>AR on ESRS 2-GOV 3: Integration of sustainability strategies and performance in <b>incentive schemes</b></p>	<p>DR E1-2: <b>Policies</b> related to climate change mitigation and adaptation</p> <p>DR E1-3: <b>Targets</b> related to climate change mitigation and adaptation</p> <p>DR E1-4: <b>Action plans and resources</b> Climate change mitigation and adaptation</p>	<p><b>Energy</b></p> <p>E1-5: <b>Energy consumption &amp; mix</b></p> <p><b>GHG emissions / removals</b></p> <p>E1-6: <b>Scope 1, 2, 3 and total</b> GHG emissions</p> <p>E1-7: <b>GHG</b> removals and GHG mitigation projects financed through carbon credits</p> <p><b>Financial effects</b></p> <p>E1-8: <b>Internal carbon pricing</b></p> <p>E1-9: Financial effects from material <b>physical risks, transition risks and climate-related opportunities</b></p>

## 5- A strong emphasis on transition plans

### Key elements of ESRS E1

#### Transition plan for climate change mitigation



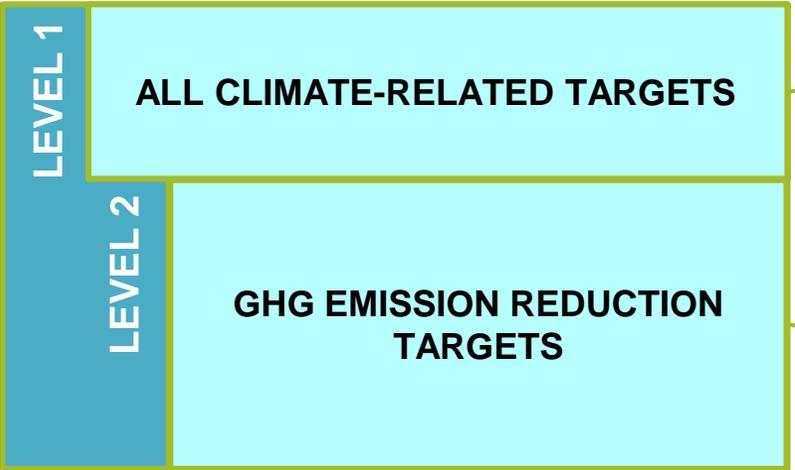
*“...the undertaking is expected to provide a high-level explanation of how it will adjust its strategy and business model to ensure compatibility with the transition to a sustainable economy and with the limiting of global warming to 1.5°C in line with the Paris Agreement...”*

# 6 - A strong emphasis also on targets

## Key elements of ESRS E1

Targets for climate change mitigation and adaptation

*“The undertaking shall disclose its climate-related targets.”*



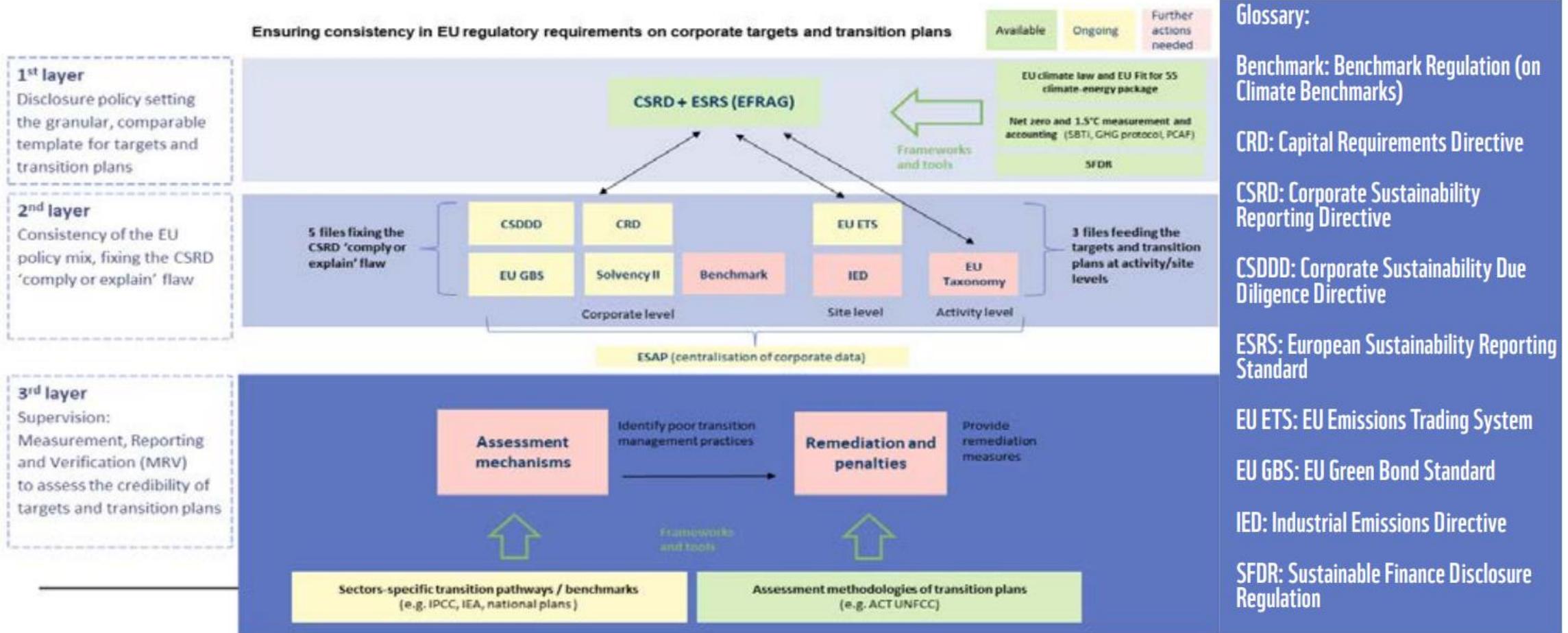
Including targets on:

- GHG emission reduction
- Renewable energy deployment
- Energy efficiency
- Climate change adaptation / physical risks
- Transition risks

Reporting on GHG emission reduction targets:

- Absolute targets
- Scope 1, 2 and 3
- No netting of emissions to claim target achievement
- From 2030 onwards target and base year update every 5-years
- Past progress can be included
- 1.5°C-alignment
- Decarbonization levers to achieve targets

## Part 2.WWF advocacy : Promote a consistent EU regulatory framework on corporate climate and nature targets and transition plans.



## **Part 2.WWF advocacy :** To achieve this EU framework, we recommend the five following steps



Step 1: Ensure mandatory standardised disclosure of targets and transition plans;

Step 2: Articulate site-level, economic activity-level and company-level targets and transition plans;

Step 3: Build EU 1.5°C sectoral decarbonisation pathways as benchmarks;

Step 4: Assess the consistency of targets and transition plans;

Step 5: Ensure remediation and penalties where necessary.

### **Report WWF 2022 :**

[Recommendations for a consistent EU regulatory framework on corporate sustainability targets and transition plans](#)

## Contact



**Sustainable Finance –  
WWF France**  
apugliese@wwf.fr



Working to sustain the natural  
world for the benefit of people  
and wildlife.

**together possible™**      [panda.org](https://panda.org)



# QUESTIONS – RÉPONSES



# RETOUR D'EXPÉRIENCE #1

Aldo DIAZ SANCHEZ, Climate Manager, Alstom



# Alstom Indicateurs Climat

Aldo DIAZ SANCHEZ

15/11/22

# Four clear corporate social responsibility priorities



## Enabling decarbonisation of mobility

- Develop **energy-efficient and eco-designed solutions** leveraging **digital** technologies
- Lead **innovation** for **energy transition** in rail and beyond
- Use **renewable energy** in our factories to decrease carbon footprint



## Acting as a responsible business partner

- Deploy **sustainable sourcing** as the cornerstone of our value chain
- Achieve the highest standards of **integrity**



## Caring For our people

- Position **Health & Safety** as **utmost priority** for all, targeting zero severe accidents
- Cultivate **inclusion** as a key Alstom value focusing on gender and cultural diversity

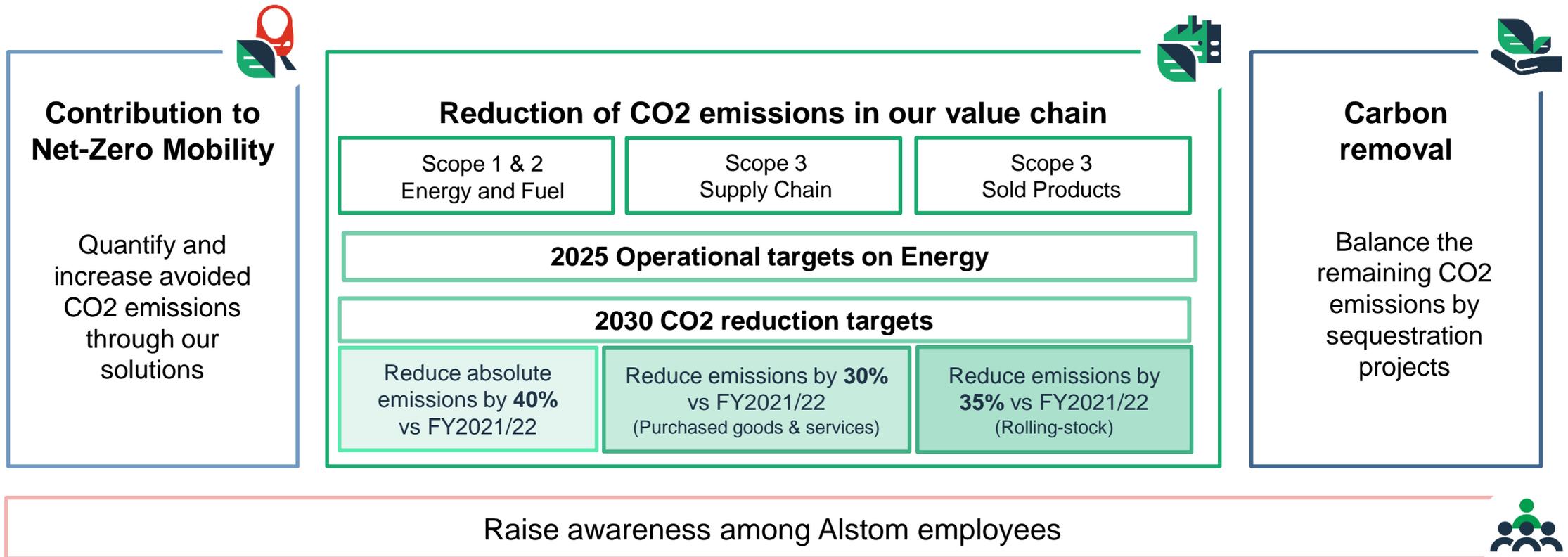


## Creating a positive impact on society

- Support **local socio-economic development** where we are present
- Develop corporate citizenship through **community investment** and **Alstom Foundation** projects

# Strengthening ambition on Climate

## A broad Net-Zero engagement by 2050



# Towards net-zero carbon in our value chain

## Today's operational initiatives

- **100%** electricity supply from renewable sources by end of 2025
- Increasing the amount of self-generated renewable electricity with solar panels
- Decrease the energy emissions intensity of its operations

- **100%** of newly-developed solutions eco-designed<sup>2</sup>
- **25%** energy reduction in solutions<sup>3</sup>
- **25%** circular (recycled) content in newly-developed trains

## 2030 Carbon targets

*Based on Science*

**40%** reduction in direct and indirect (scope 1 & 2) CO2 emissions from Alstom sites vs. FY2021/22 <sup>1</sup>

**35%** reduction in indirect emissions from use of sold products in gCO2/pkm and gCO2/tkm vs. FY2021/22 <sup>1</sup>

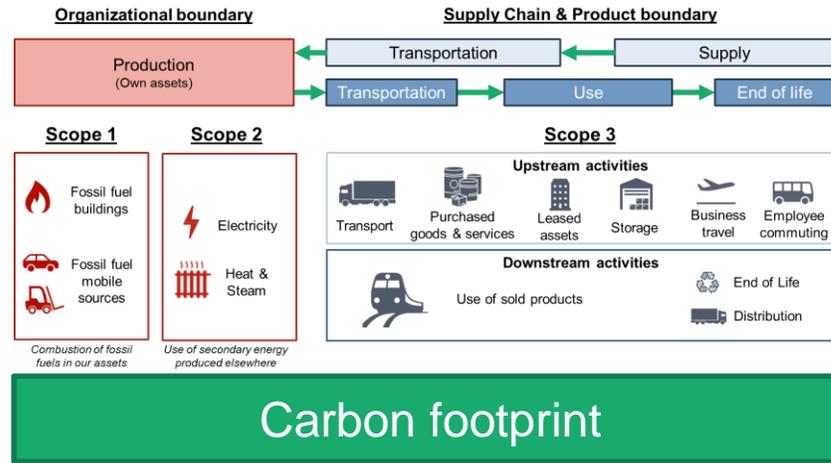
**30%** reduction in supply chain emissions from purchased goods & services vs. FY2021/22

## 2050 vision

Alstom is committed to achieving **net-zero** carbon in value chain **by 2050**

1. Targets submitted for Science-Based Target initiative validation 2 At end 2025. 3. Compared to 2014

# Alstom Climate indicators



**Governance & risk management**



**Sales, CAPEX, OPEX**



**Climate Adaptation**

# Zoom on Carbon footprint reporting

## Scope 1&2

Responsibility	EHS network
Frequency	Quarterly
Main data collected	Energy consumption indicators (electricity, natural gas, fuel of company cars, etc.)
Perimeter	Manufacturing sites Depot & Offices operated by Alstom
Granularity	Reporting done by site. Consolidation by country, region, platform
Verification	Included in yearly extra-financial audit group level

## Scope 3 – Sold Products

Responsibility	CSR central
Frequency	Yearly
Main data collected	Sales per contract, passenger & distance, energy consumption, country of operation
Perimeter	All contracts for all platforms
Granularity	Reporting done by contract. Consolidation by country, region, platform
Verification	Included in yearly extra-financial audit group level

## Scope 3 – Supply Chain

Responsibility	Sustainable procurement
Frequency	Yearly
Main data collected	Spend, Activity data (weight or volume bought)
Perimeter	All procurement domains
Granularity	Reporting done by procurement domain. Consolidation by country, region, platform
Verification	To be included in external verification

# Corporate Sustainability Reporting Directive

*The sustainability reporting standards shall, taking into account the subject matter of a particular sustainability reporting standard:*

*(a) specify the information that undertakings are to disclose about the following environmental factors:*

*(i) climate change mitigation, including as regards scope 1, scope 2 and, where relevant, scope 3 greenhouse gas emissions;*

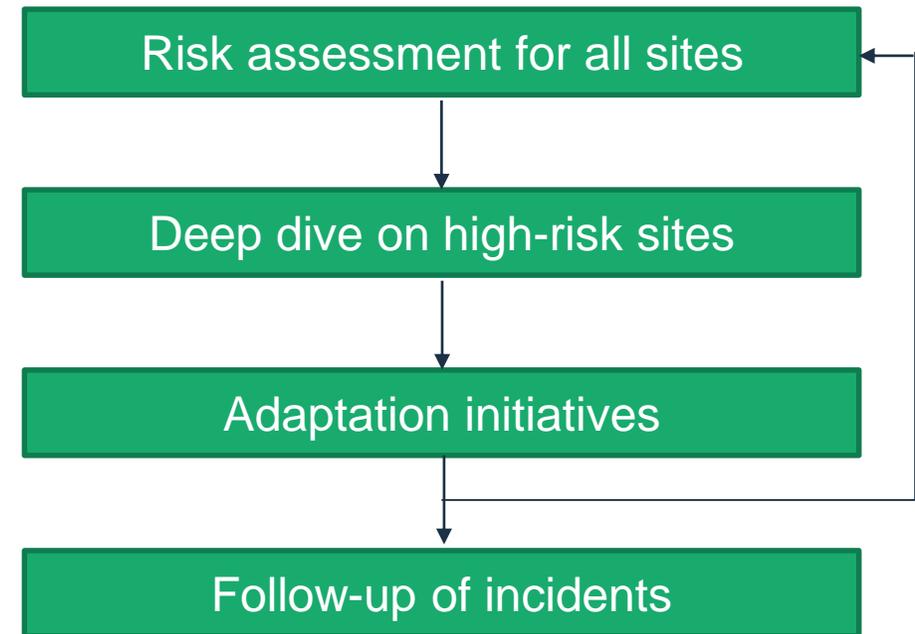
*(ii) climate change adaptation;*

*(iii) water and marine resources;*

*(iv) resource use and the circular economy;*

*(v) pollution;*

*(vi) biodiversity and ecosystems;*





# RETOUR D'EXPÉRIENCE #2

Sophie CELLUCCI, Responsable Pôle RSE, EIFFAGE



**OREE**

**GT Reporting RSE - Quel reporting pour le climat dans la CSRD ?**

**Le 15 novembre 2022**

EIFFAGE

Sophie Cellucci

Responsable Pôle RSE, Direction Développement Durable & Innovation Transverse

## Rapport climat 2022

Notre engagement pour  
l'avenir



### Les messages clés du rapport climat 2022 :



Confirmation de la  
trajectoire **1,5 °C** pour  
tous les métiers du  
Groupe

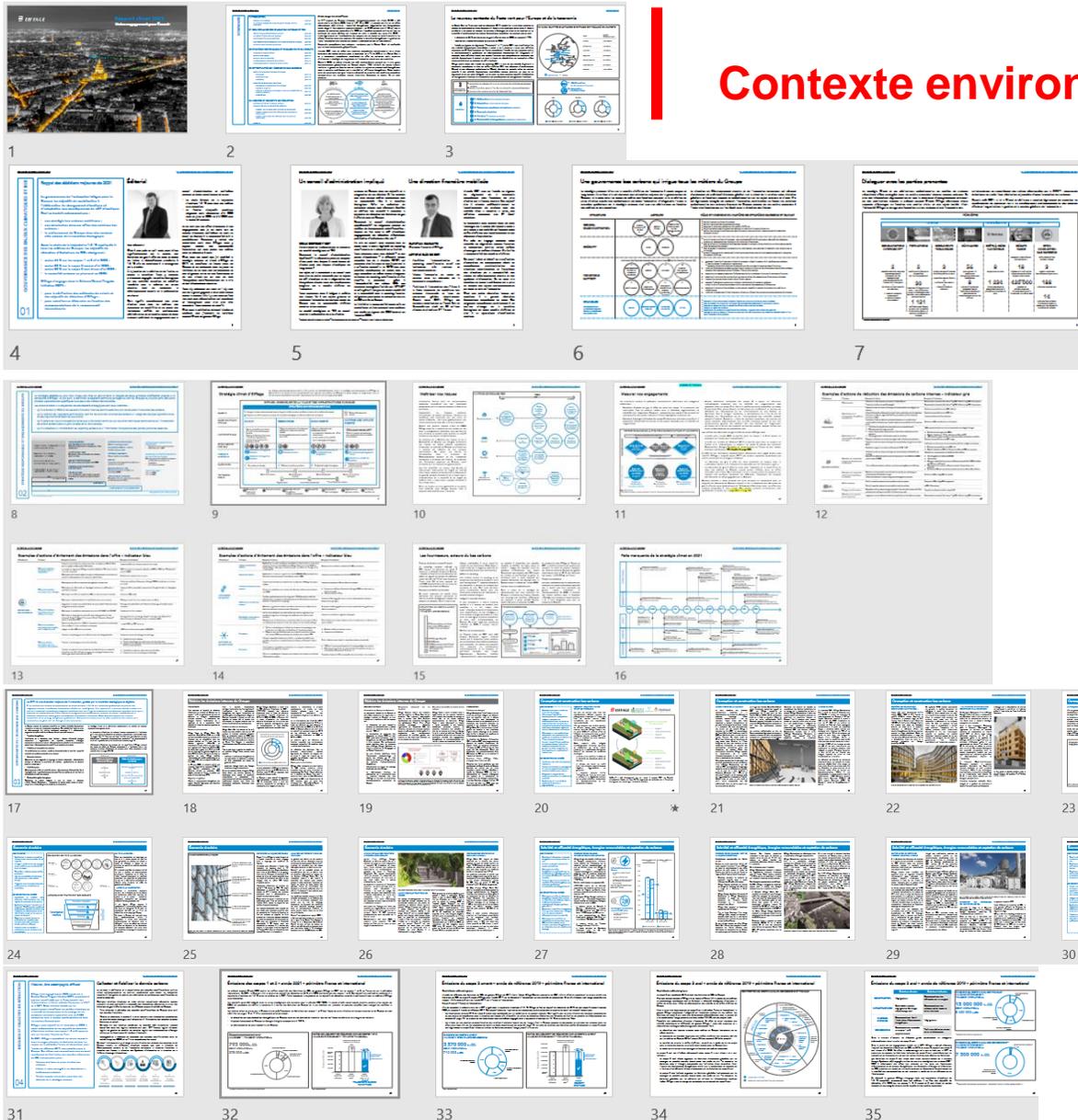


Publication du **scope 3  
amont et aval** du  
Groupe France et  
international



**Objectifs de réduction**  
d'ici 2030 sur les scopes  
1, 2, 3 amont et 3 aval  
direct

# Quelle est la structure du rapport ?



Contexte environnemental et européen

1.  
GOUVERNANCE DES ENJEUX  
CLIMATIQUES ET RSE

2.  
STRATÉGIE RESPONSABLE,  
RISQUES ET ENGAGEMENTS DU  
GROUPE

3.  
OPPORTUNITÉS DE L'ÉCONOMIE  
BAS CARBONE

4.  
MESURES ET OBJECTIFS DE  
RÉDUCTION

Opportunités  
d'activités  
durables

4  
chapitres

Basés sur le  
référentiel  
de la TCFD

## Rappel des décisions majeures de 2021

La gouvernance de l'entreprise intègre pour le Groupe les objectifs de contribution à l'atténuation du changement climatique et d'adaptation aux conséquences du défi climatique. Ceci se traduit notamment par :

- une stratégie bas carbone ambitieuse ;
- une valorisation dans ses offres des solutions bas carbone ;
- le renforcement du Groupe dans des secteurs clés, acteurs de la transition écologique.

Avec le choix de la trajectoire 1,5 °C appliquée à tous les métiers du Groupe, les objectifs de réduction d'émissions de CO<sub>2</sub> atteignent :

- moins 46 % sur les scopes 1 et 2 d'ici 2030 ;
- moins 30 % sur le scope 3 amont d'ici 2030 ;
- moins 30 % sur le scope 3 aval direct d'ici 2030 ;
- la neutralité carbone au plus tard en 2050.

Eiffage s'engage dans la Science-Based Targets initiative (SBTi) :

- pour la vérification des méthodes de calculs et des objectifs de réduction d'Eiffage ;
- pour actualiser sa démarche en fonction des recommandations de la communauté internationale.

# 01

## Éditorial



Une décennie !

C'est à peu près ce qu'il reste pour influencer significativement sur la courbe des émissions de gaz à effet de serre et tenter de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C, afin de contribuer à la sauvegarde de la planète.

À la jonction de la décision et de l'action se trouve la transition. Nous y sommes pleinement engagés : transition écologique de nos activités, transition du bénéfice immédiat vers la création de valeur durable, tout en soutenant le développement humain et la préservation du vivant.

Cela signifie concrètement des plans d'action pour tous les métiers, des ressources en savoir-faire et en euros, des indicateurs chiffrés de performance, déclinés selon un calendrier connu de tous, auxquels président les engagements que le

conseil d'administration et moi-même prenons en toute connaissance de cause :

- Le choix évident de la trajectoire climatique 1,5 °C pour tous nos métiers sans exception,
- La fixation d'objectifs ambitieux exigeants mais nécessaires d'ici 2030 avec un jalon en 2025, et d'ici 2050 avec la neutralité carbone.

Je ne crois pas aux effets d'annonce, ni aux engagements que je ne serais pas en mesure d'assumer moi-même. Je crois au travail en équipe, à la responsabilité et à la persévérance. Beaucoup y voient des contraintes, mais chez Eiffage, nous y voyons surtout des opportunités formidables qui vont porter nos métiers pour les décennies à venir.

C'est dans cet esprit que j'ai accéléré la stratégie carbone et climat d'Eiffage en 2017, en entraînant les forces vives du Groupe et en soutenant, tous les jours, les initiatives en ce sens des collaborateurs et des dirigeants, celles de nos fournisseurs et de nos clients...en un mot de tout l'écosystème socio-économique de la ville et des infrastructures durables.

Nous n'y arriverons pas seuls et il n'y aura pas de « grand gagnant » dans cette course contre la montre. Mais il y aura ceux qui font leur part avec détermination, qui coopèrent et interagissent pour aller plus vite, ensemble. Nous sommes de ceux-là.

C'est avec la satisfaction du travail sincère et cohérent que j'introduis ce troisième rapport Climat du groupe Eiffage.

## Une gouvernance bas carbone qui irrigue tous les métiers du Groupe

La stratégie carbone influe sur le modèle d'affaires de l'entreprise à court, moyen et long terme. À ce titre, elle est devenue une orientation majeure de la gouvernance du Groupe ; elle entre dans les cœurs de métier des fonctions support ; elle se décline en plans d'action auprès des opérationnels de toute l'entreprise. L'infographie illustre le caractère systémique de la stratégie carbone ainsi que ses déclinaisons en fonction des métiers et des expertises.

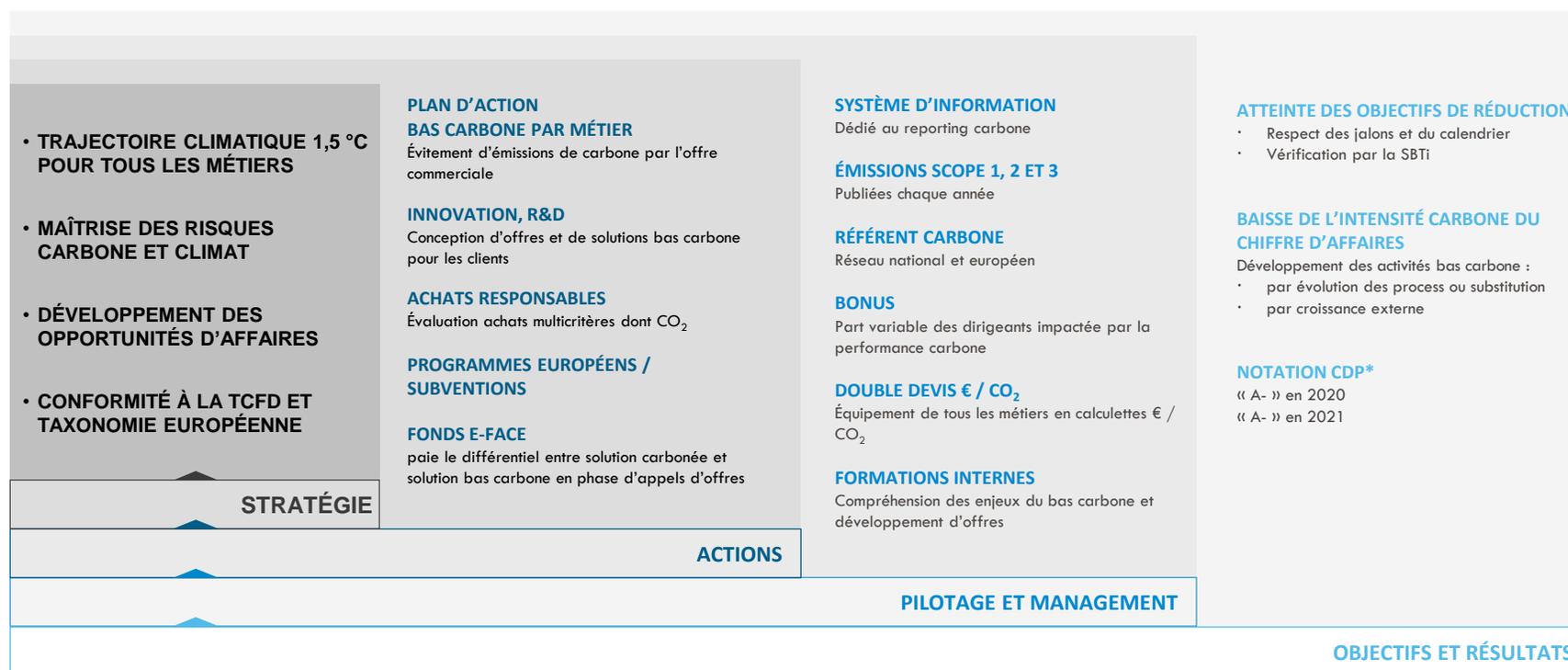
La direction du Développement durable et de l'Innovation transverse, qui dépend directement du président-directeur général, est le pivot de la relation entre direction générale et fonctions support et opérationnelles sur les sujets carbone et climat. Elle est également chargée de soutenir l'innovation participative en faveur de solutions opérationnelles bas carbone émanant du Groupe comme de ses parties prenantes à l'instar des fournisseurs, en lien étroit avec la direction des Achats.

STRUCTURE	ACTEURS	RÔLE ET MISSIONS EN MATIÈRE DE STRATÉGIE CARBONE ET CLIMAT
CONSEIL D'ADMINISTRATION		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valide la stratégie climat du Groupe</li> <li>- Valide la matrice des risques RSE et climat</li> <li>- Soutient la transition écologique du modèle d'affaires</li> <li>- Valide les opérations de croissance externe en intégrant le risque climatique</li> <li>- Définit les critères de performance extra-financière intégrés dans la rémunération du président-directeur général</li> </ul>
EXÉCUTIF		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dirige la stratégie climat du Groupe : engagements officiels de trajectoire, objectifs de réduction, moyens et investissements, calendrier de réduction d'émissions.</li> <li>- Met en place via le Comex et les fonctions support, la stratégie climat déclinée en plans opérationnels dans les métiers du Groupe.</li> <li>- Met en œuvre la taxonomie européenne et rend compte aux autorités de contrôle, aux actionnaires et au marché.</li> <li>- Stimule l'intégration du corps social dans les enjeux climatiques et leurs conséquences sur la mutation du modèle d'affaires.</li> </ul>
FONCTIONS SUPPORT	<p>Implication des fonctions support sous pilotage P-DG ou du directeur financier</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Propose / actualise la stratégie climat du Groupe ; pilote la mesure de la performance carbone : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Met en œuvre la taxonomie européenne</li> <li>- Reporte auprès des autorités de contrôle et les agences de notation extra-financière</li> </ul> </li> <li>Implique fournisseurs et sous-traitants dans la stratégie climat et les plans opérationnels bas carbone. Conçoit des éco-comparateurs d'achats à l'usage des métiers.</li> <li>Met en œuvre la taxonomie européenne. Contribue au nouveau système d'information dédié au carbone aligné sur le périmètre financier.</li> <li>Actualise la matrice des risques climat et met en place des couvertures d'assurance adaptées.</li> <li>Intègre les risques climat dans le plan d'audit interne.</li> <li>Conçoit l'architecture numérique adaptée aux besoins du reporting carbone. Pilote le plan d'action bas carbone dédié aux métiers des systèmes d'information.</li> <li>Applique la stratégie bas carbone au patrimoine immobilier propre du Groupe, en neuf et en réhabilitation.</li> <li>Implique le corps social dans la stratégie climat et informe les parties prenantes externes du Groupe.</li> </ol>
BRANCHES CONSTRUCTION INFRASTRUCTURES ÉNERGIE SYSTÈMES CONCESSIONS		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conçoit le plan opérationnel carbone décliné par métier et pilote sa mise en œuvre</li> <li>- Met en œuvre les actions de réduction d'émissions tous scopes sur le périmètre interne</li> <li>- Conçoit et commercialise de nouvelles offres techniques bas carbone</li> <li>- Investit en R&amp;D bas carbone</li> <li>- Développe les moyens de production bas carbone : partenariats, croissance externe</li> <li>- Conçoit et met en œuvre la formation continue des collaborateurs aux nouvelles compétences en lien avec l'économie bas carbone</li> </ul>

La stratégie portée par la direction est mise en œuvre dans le respect de deux principes d'efficacité propres à la compacité d'Eiffage : d'une part, la définition d'objectifs communs partagés au sein du Groupe et, d'autre part, des plans d'action opérationnels spécifiques aux métiers des branches.

Les leviers d'action à la disposition de ces objectifs stratégiques sont tous mobilisés :

- qu'ils orientent la R&D et les soutiens financiers internes comme externes vers les solutions innovantes bas carbone,
- qu'ils relèvent de l'approche commerciale, comme les outils de variantes bas carbone à l'usage des équipes opérationnelles et des argumentaires destinés aux clients,
- qu'ils soient de nature managériale telles que la formation continue aux nouvelles techniques constructives ou l'introduction de critère carbone dans la part variable de la rémunération,
- qu'ils s'attachent à l'amélioration du reporting carbone et à l'information transparente des parties prenantes externes.



\* ex Carbon Disclosure Project

## Exemples d'actions de réduction des émissions internes – indicateur gris

Thématiques	Principes	Exemples d'actions	Exemples d'indicateurs
 TRANSPORTS	Déplacements	Rationaliser les déplacements par recours à la téléconférence	Consommation de carburants de la flotte interne = kg CO <sub>2</sub> / véhicule et kg CO <sub>2</sub> / km parcouru
		Favoriser les solutions de mobilité partagée	Consommation de carburants de la flotte interne = kg CO <sub>2</sub> / véhicule et kg CO <sub>2</sub> / km parcouru
	Optimisation de la consommation énergétique des véhicules	Renforcer les outils de mesure et d'analyse des consommations par catégories de véhicules	Émissions du parc de véhicules en t <sub>eq</sub> CO <sub>2</sub> / véhicule
		Éco-conduites, évitement des ralentis inutiles, optimisation des flux logistiques	Émissions du parc de véhicules en t <sub>eq</sub> CO <sub>2</sub> / km
		Renouveler les véhicules légers (VU/VL/VP) par des véhicules à faibles émissions (calendrier loi LOM)	Nombre de véhicules à faibles émissions
		Promouvoir le choix de véhicules de fonction électriques via une offre élargie	Émissions de CO <sub>2</sub> des véhicules par collaborateur
	Optimisation de la consommation énergétique des engins	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fiabilisation des données de consommation par un rapport trimestriel</li> <li>✓ Développement outil « engin connecté »</li> </ul>	100 % de rapports trimestriels de suivi de consommation pour toutes les catégories d'engins
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Actions d'éco-conduite, évitement des ralentis inutiles, optimisation des flux logistiques</li> <li>✓ Accompagnement à l'éco-conduite auprès des chauffeurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Émissions du parc engins en t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub> / h</li> <li>▲ Objectif : réduction de 17 % de l'émission de référence 2019</li> <li>▲ 100 % réception engins et matériels neufs avec module de formation + certificat</li> </ul>
		Comparer les émissions de carbone des engins loués en fonction des prestataires	Émissions du parc de véhicules en t <sub>eq</sub> CO <sub>2</sub> / engin
		Renforcer les outils de mesure et d'analyse des consommations de gazole non routier	Amélioration du suivi mensuel de consommation, réalisé par catégorie de transport
 CONSOMMATIONS	Réduction de l'empreinte carbone des équipements et bâtiments	Renforcer les outils de mesure et d'analyse des consommations d'électricité et de chauffage	Réduction de la consommation en kWh / € de chiffre d'affaires
		Construire des bâtiments tertiaires neufs qui répondent au label E+/C- (cible E3C2) avant la norme RE 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Bilan énergétique du bâtiment (BEPOS)</li> <li>▲ Bilan carbone</li> </ul>
	Réduction de l'empreinte carbone des installations de chantier	Pour les bâtiments existants, améliorer la performance énergétique des bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Déployer le décret tertiaire sur tous les bâtiments concernés (cible 2040 du décret soit -50 % sur les bâtiments)</li> <li>▲ Développer un plan national d'étude du potentiel photovoltaïque sur le patrimoine</li> </ul>
		Optimiser les consommations des installations de chantier par monitoring des consommations d'électricité par usages	Émissions de CO <sub>2</sub> des installations de chantier par million d'€ de chiffre d'affaires
 PRODUCTION	Outils industriels	Suivi de l'empreinte carbone de nos enrobés en sortie de centrale	Émissions de CO <sub>2</sub> en kg <sub>eq</sub> CO <sub>2</sub> / t d'enrobés
		Suivi de l'empreinte carbone de nos granulats en sortie de carrières	Émissions de CO <sub>2</sub> en kg <sub>eq</sub> CO <sub>2</sub> / t de granulats
	Pilotage du suivi carbone	Développer l'usage des outils carbone des filières professionnelles, y compris pour le pilotage carbone du chantier, et former les salariés à l'utilisation de ces outils	t <sub>eq</sub> CO <sub>2</sub> / k€ de travaux
	Réduction de la pression sur les ressources	Augmenter la part de déchets valorisés et/ou recyclés dans les sites détenus en propre	Proportion de déchets valorisés ou recyclés (%)

## Exemples d'actions d'évitement des émissions dans l'offre – indicateur bleu

Thématiques	Principes	Exemples d'actions	Exemples d'indicateurs
Offres et innovations bas carbone pour les métiers de la construction		Proposer une variante bas carbone pour tous les projets en appel d'offres > 5 M€ et tous les projets en conception-réalisation	Nombre d'offres bas carbone remises à nos clients
		Les projets de logement d'Eiffage Immobilier (dépôt de PC) visent le niveau 1 du label biosourcé	50% des permis de construire déposés en 2022 et 100% des PC déposés à partir de 2023
		Développer dans chaque région et chaque pays un démonstrateur bas carbone en neuf et un démonstrateur bas carbone en réhabilitation	Solutions bas carbone mises en place
Offres et innovations bas carbone pour les métiers de l'énergie		Développer une offre de rénovation énergétique industrialisée	Volume de certificats d'économie d'énergie (CEE) valorisés pour les clients par année
		Développer une offre fondée sur l'hydrogène vert pour les bâtiments, la mobilité et l'industrie	Nombre d'offres remportées proposant de l'énergie fondée sur l'hydrogène vert
		Développer une offre de captation de CO <sub>2</sub> en sortie de process industriel	Volume de CO <sub>2</sub> capté
Offres et innovations bas carbone pour les métiers de la route		Développer l'autonomisation et la simplification des calculs carbone	Déployer un outil de calcul carbone pour les métiers
		Augmenter le recours aux enrobés tièdes et aux enrobés à l'émulsion moins énergivores et moins carbonés	Tonnage d'enrobés tièdes et à l'émulsion / tonnage d'enrobés chauds classiques
		Développer le procédé de retraitement en place ARM 2500® et ARC 700®	Nombre de m <sup>2</sup> mis en œuvre
Offres et innovations bas carbone pour les métiers du génie civil, le métal et le rail		Développer le recyclage des chaussées avec notre gamme de liants biosourcés Recytal®, Biophalt® ou Bioklair®	Tonnage d'émulsions d'enrobage Recytal® ; tonnage liants Biophalt® et Bioklair®
		Réduire nos émissions via la R&D et l'innovation, en particulier nos émissions liées au béton, à l'acier, au bitume, au transport	1 projet R&D par DOP et par an
		Intégrer le critère CO <sub>2</sub> dans les variantes	100% des variantes pour projets > 500 000 € (réutilisation et/ou substitution de matériaux, utilisation d'une bande transporteuse à la place des camions, etc.)
Offres de services bas carbone pour les métiers des concessions autoroutières		Favoriser le covoiturage par une offre de places de parking réservées	Nombre de places de parking de covoiturage
		Favoriser le covoiturage par des voies réservées	<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Nombre de voies ouvertes</li> <li>▲ Taux de covoiturage sur section avec voie réservée active</li> </ul>
		Favoriser les véhicules à basse émission et à zéro émission en mettant à disposition une offre suffisante de bornes de recharge électrique et de stations gaz naturel pour véhicules (GNV)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Nombre d'aires équipées d'au moins une borne très haute puissance (THP) ou multi-standards</li> <li>▲ Interdistances moyennes entre deux aires équipées</li> </ul>



EXPERTISES  
BAS CARBONE

Le BTP vit une évolution majeure de l'innovation, guidée par la transition écologique et digitale.

Si les solutions bas carbone et respectueuses du vivant existent, la facilité et la recherche systématique de prix bas ont longtemps soutenu les méthodes constructives héritées de l'après-guerre. Mais aujourd'hui, la part des activités « vertes » au sens de la taxonomie européenne progresse, entraînant dans son sillage de nombreuses conséquences concrètes, telles que la demande de structuration des filières nationales et régionales de matériaux bas carbone, ou encore l'accélération de la formation continue des compagnons aux méthodes constructives alternatives. Cette évolution majeure de la culture constructive est un passage obligé pour systématiser l'évitement de carbone dans les offres vertueuses des secteurs de la construction, du génie civil, de l'énergie et des concessions.

Le Groupe dispose de nombreux savoir-faire en matière d'activités économiques « durables » au sens de la taxonomie européenne. Ces activités font l'objet de plans de développement afin qu'elles contribuent davantage à la décarbonation progressive du chiffre d'affaires du Groupe. En voici quelques exemples :

- Transition énergétique :

Massification de la rénovation dans l'existant ; réseaux d'électricité d'origine renouvelable ; augmentation des capacités productives d'énergies renouvelables nationales et locales ; développement du portefeuille de microcentrales hydrauliques ; développement des savoir-faire de captation de carbone.

- Matériaux et conception bas carbone :

Mix matériaux bas carbone ; matériaux biosourcés tracés et labellisés ; traçabilité complète des matériaux carbonés et bas carbone.

- Économie circulaire :

Dépollution de sols dégradés et recyclage de foncier anthropisés ; déconstruction sélective de bâtiments et valorisation des matières ; systématisation du réemploi jusqu'au « surcyclage ».

- Mobilité durable :

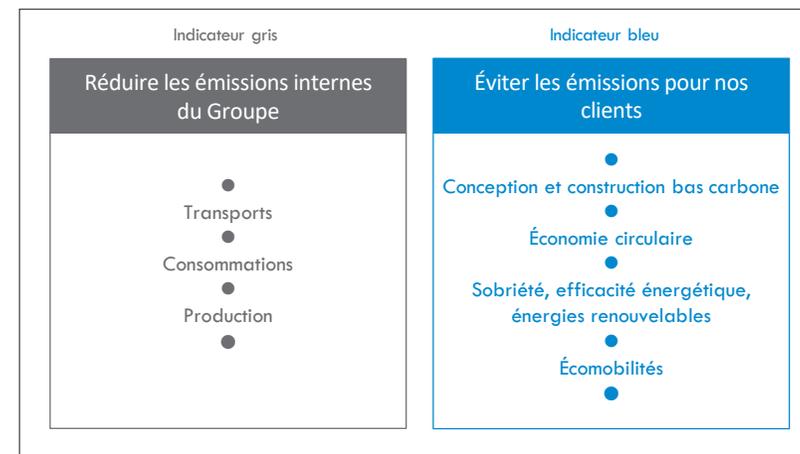
Développement d'offres de mobilités douces ; développement d'écomobilités liées à l'hydrogène vert ; approfondissement des savoir-faire en matière de rail, de fluvial et de transports collectifs bas carbone.

- Biodiversité et génie écologique :

Conception de projets intégrant le plus en amont la séquence « Éviter, Réduire, Compenser » ; restauration de trames vertes, bleues et noires ; analyse de la biodiversité grise des matériaux de construction.

La stratégie climat et sa déclinaison opérationnelle en matière de carbone comprend deux grands volets :

- La production d'émissions de carbone internes correspond à « l'indicateur gris ». Les actions de réduction de carbone « domestique » sont traitées dans les pages 18 à 19. Pour une meilleure lisibilité, elles sont réparties en trois thématiques – transports, consommations, production – qui correspondent à celles de la synthèse des plans d'action bas carbone, page 12.
- L'évitement d'émissions de carbone par les savoir-faire d'Eiffage, relevant des cœurs de métier du Groupe, correspond à « l'indicateur bleu ». Les exemples d'actions d'évitement de carbone dans l'offre commerciale sont exposés dans les pages 20 à 30.



## Conception et construction bas carbone

### NOS PRINCIPES

- Coopérer avec toute la chaîne de valeur afin de partager efficacement l'objectif de décarbonation de la construction
- Intégrer la recherche de décarbonation à tous les stades du projet et dans tous les volets de la conception-construction-exploitation : urbanisme, architecture, ingénierie, travaux, déconstruction, valorisation
- Développer le « mix matériauïque décarboné », une combinaison de matériaux, et contribuer à sécuriser les filières d'approvisionnement
- Assurer la traçabilité des matériaux bas carbone comme le bois et les matériaux biosourcés afin d'en garantir les modes de gestion, de transformation et la contribution à l'emploi local

### LES CONDITIONS DU SUCCÈS

- Investir dans des outils de production industrielle
- Former massivement les compagnons à la mise en œuvre d'anciens et de nouveaux matériaux bas carbone
- S'attacher à la traçabilité des matériaux et favoriser les matériaux de proximité
- Expérimenter et, le cas échéant, contribuer à actualiser la réglementation

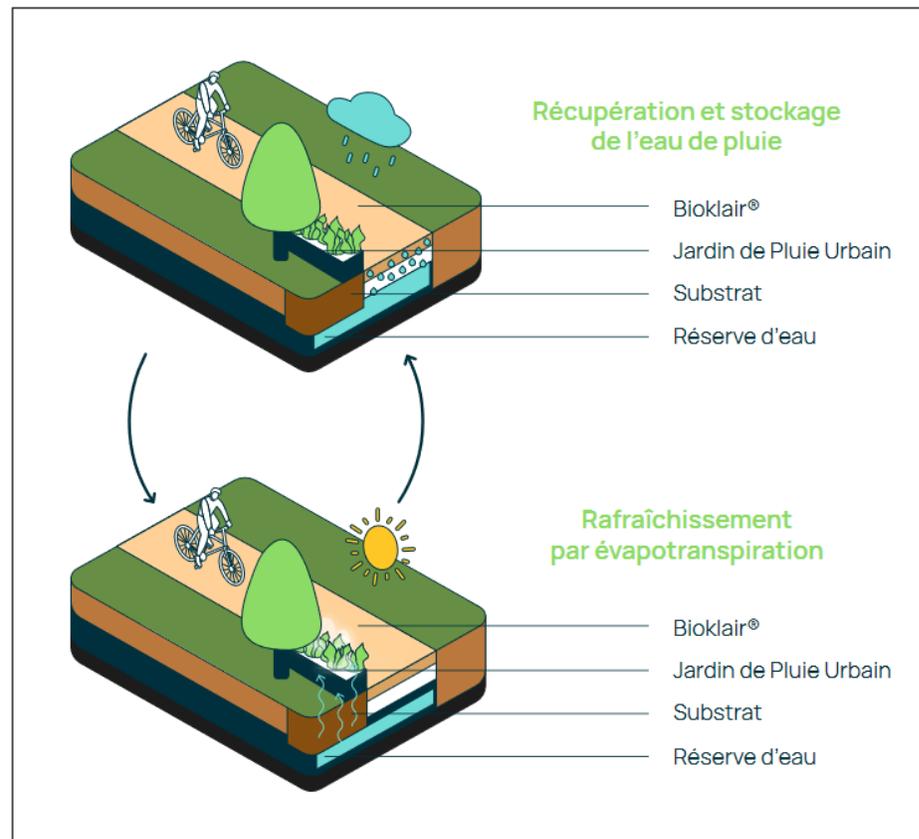
### ECOASIS®, SOLUTION PRIMÉE D'ÎLOT DE FRAÎCHEUR

Les pics de chaleur sont l'une des conséquences néfastes connues du dérèglement climatique, à l'instar des îlots de chaleur urbains (ICU), caractérisés par une température locale très élevée.

Afin de proposer une solution globale et efficace contre cette surchauffe urbaine localisée, Eiffage Route a mis au point Ecoasis®, solution d'îlot de fraîcheur en partenariat avec la start-up Source urbaine, lauréate 2019 des appels à solutions du club industriel bas carbone Sekoya.

Cette nouvelle offre intégrée d'aménagement d'espaces cyclables et piétonniers en milieu urbain s'appuie sur le revêtement écologique Bioklair® qui présente de nombreux avantages :

- sa teinte claire améliore l'albédo de la chaussée en absorbant moins de chaleur ;
- le bitume est banni au profit d'un liant d'origine majoritairement végétale, agglomérant les granulats ;
- la structure poreuse facilite l'infiltration de l'eau de pluie pour la diffuser à la végétation voisine, qui en retour rafraîchit l'atmosphère par évapotranspiration et par production d'ombre.



Ecoasis® a été récompensé lors de l'appel à projets 2021 du Comité d'innovation Routes et Rues (CIRR), organisme du ministère de la Transition écologique qui encourage l'innovation routière.

Mesurer, être accompagné, diffuser

Eiffage s'est engagé depuis 2020 auprès de la Science-Based Targets initiative (SBTi), association à but non lucratif créée par le Pacte mondial des Nations Unies, le World Institute Resources, le WWF et le CDP. Cette initiative fondée sur les connaissances scientifiques en matière climatique et la volonté de transparence et de partage de ses membres, rassemble aujourd'hui plus de 2 000 entreprises dans le monde représentatives de tous les secteurs économiques.

Eiffage a pour objectif de lui soumettre en 2022 la revue indépendante de ses objectifs de réduction d'émissions relatives aux scopes 1, 2 et 3 amont et aval en lien avec l'Accord de Paris.

En 2021, Eiffage a approfondi ses calculs et publie dans les pages suivantes les émissions de tous les scopes sur le périmètre France et international pour l'année de référence 2019, une première pour le Groupe. Ces efforts sont concomitants avec un travail conséquent de fiabilisation des données d'émissions de CO<sub>2</sub> indispensable pour :

- Mesurer et piloter les plans d'action bas carbone,
- Activer le levier managérial en rémunérant la performance carbone,
- Rendre compte aux parties prenantes des résultats de la stratégie carbone.

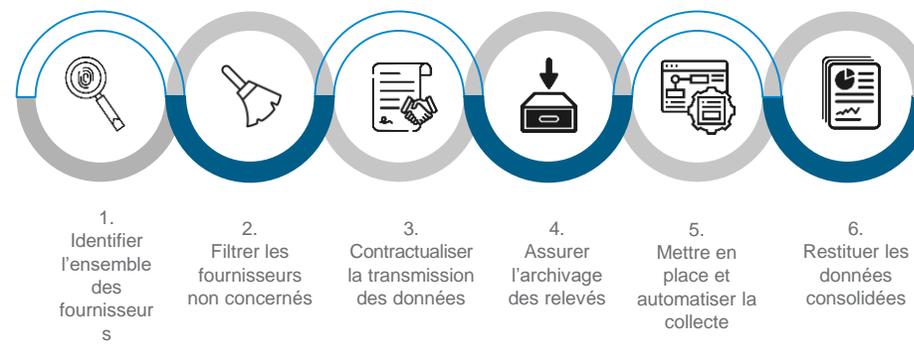
## Collecter et fiabiliser la donnée carbone

La collecte, la vérification et la consolidation des données extra-financières, qu'elles soient environnementales ou sociales, représentent pour toutes les entreprises soumises à l'obligation de publier une déclaration de performance extra-financière un chantier complexe.

Quelques principes directeurs de cette mission apparaissent néanmoins comme essentiels, et sont appliqués à la remontée des informations nécessaires au calcul des émissions de gaz à effet de serre sur les différents scopes d'activités du Groupe :

- Faire coïncider le périmètre des données extra-financières du Groupe avec celui des données financières ;
- Réduire au maximum le recours à la saisie manuelle des informations quantitatives de base (volumes, tonnages, etc.) nécessaires à l'élaboration des données carbone (émissions et ratios) ;
- Collecter via une interface numérique les données déjà disponibles, souvent éparpillées dans des logiciels existants tels que : ERP finance, logiciel d'achats, logiciel de gestion du matériel de chantier, logiciel des consommations d'énergie suivies par les fournisseurs (cf. schéma ci-dessous) ;
- Homogénéiser la méthode de remontée des données extra-financières dans les entités françaises (2022) et les filiales européennes (en cours).

Ce travail indispensable au pilotage du plan d'action bas carbone des branches et du Groupe associe les différentes directions support que sont la direction du Développement durable et de l'Innovation transverse, la direction financière, la direction des Achats, la direction des Systèmes d'information et la direction de la Maîtrise d'ouvrage informatique.



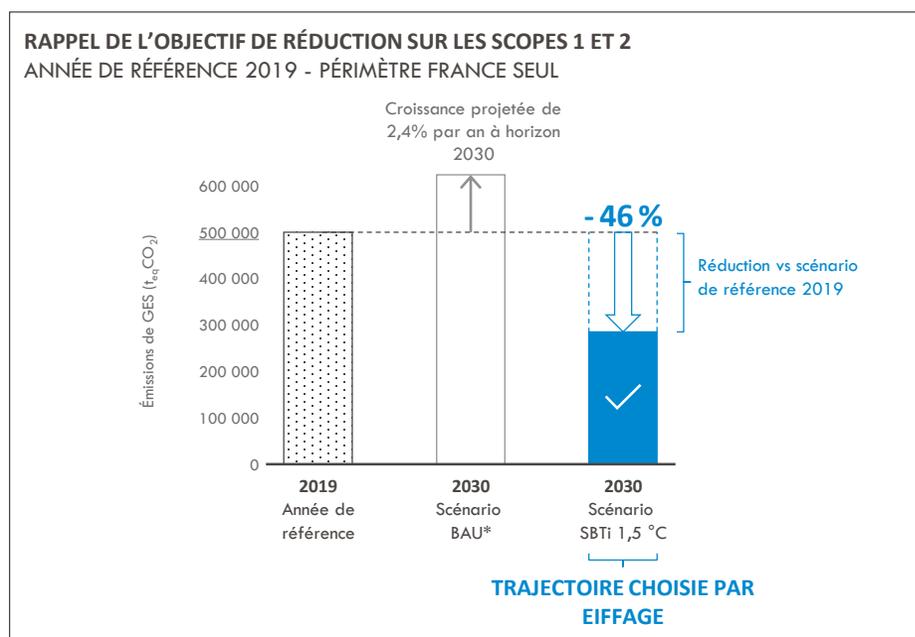
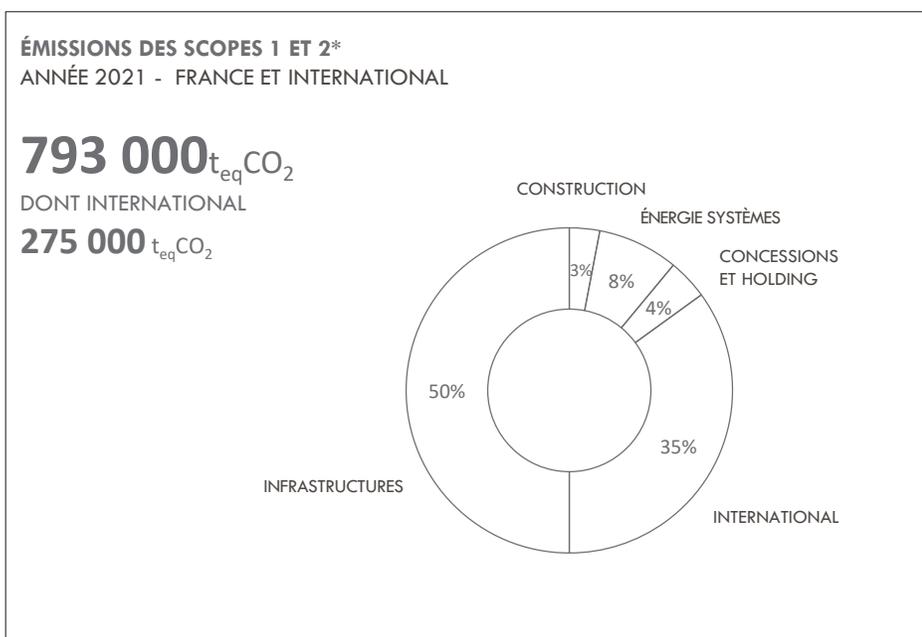
## Émissions des scopes 1 et 2 – année 2021 – périmètre France et international

Le présent rapport Climat 2022 publie les chiffres actualisés des émissions de CO<sub>2</sub> du groupe Eiffage en 2021 sur les scopes 1 et 2, en France et sur le périmètre international. En 2021, le Groupe a fait le choix d'un objectif de réduction de 46 % d'ici 2030 des émissions des scopes 1 et 2. Cet objectif est confirmé et conforme à la trajectoire climatique de 1,5 °C selon les critères de la SBTi. Point important, la trajectoire et les objectifs de réduction associés s'appliquent à tous les métiers d'Eiffage sans distinction.

Les objectifs ayant été intégrés dans les plans stratégiques des branches pour la période 2021-2025, ils seront pilotés annuellement jusqu'au premier jalon majeur de 2025, qui permettra de vérifier la tendance à la baisse des émissions du Groupe et, le cas échéant, de prendre les mesures adaptées pour corriger ou accélérer le rythme.

Les actions mises en place par le Groupe visant spécifiquement les émissions des scopes 1 et 2 font l'objet de plans d'action de chaque branche et du Groupe et sont détaillées en pages 18 et 19. Elles concernent principalement :

- La réduction des consommations énergétiques du Groupe, tant de son patrimoine industriel que de ses flottes de véhicules et d'engins de chantier ;
- L'approvisionnement du Groupe en énergie d'origine renouvelable à 100 % ;
- La décarbonation du parc immobilier du Groupe.



## Émissions du scope 3 amont – année de référence 2019 – périmètre France et international

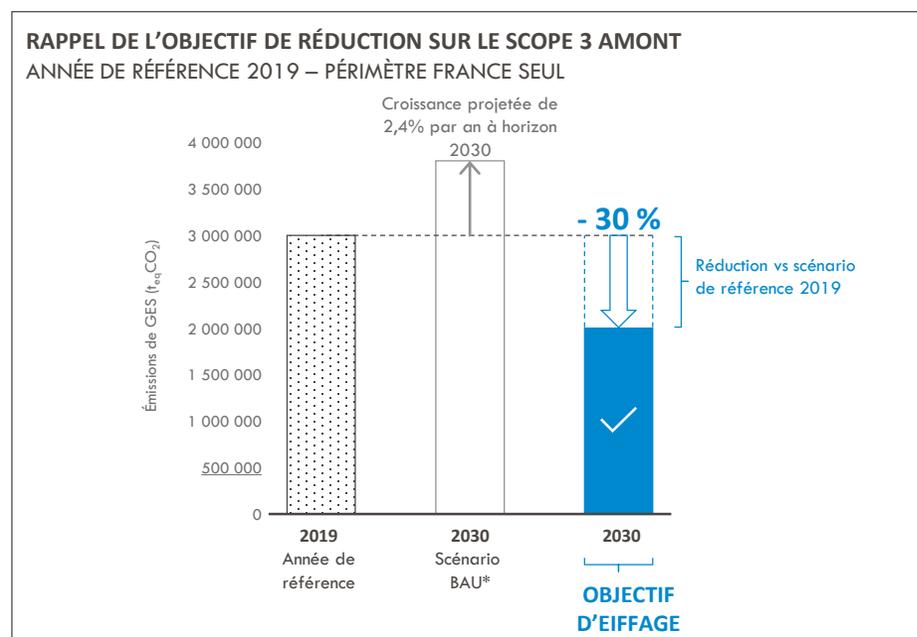
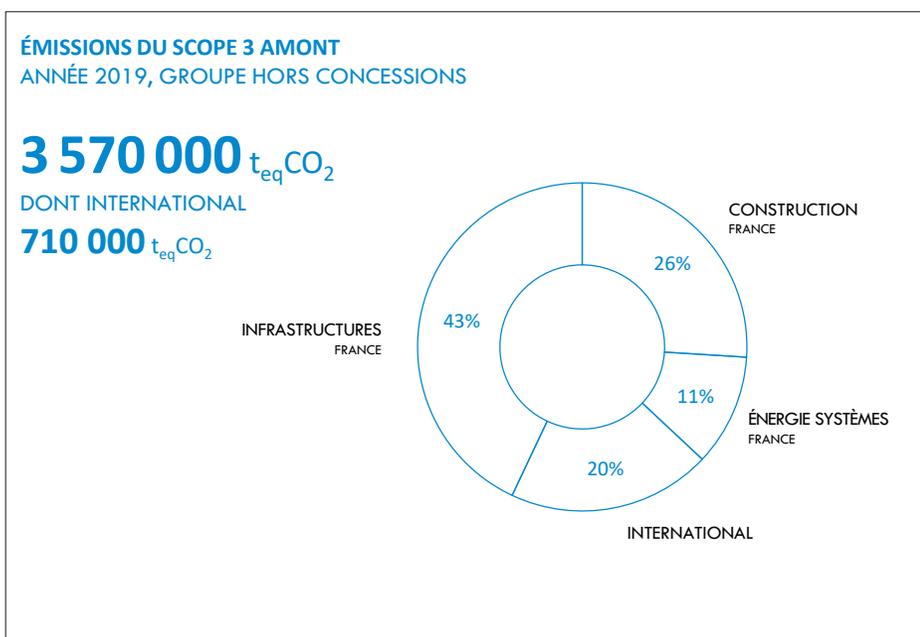
### Considérants méthodologiques

L'année de référence des émissions de CO<sub>2</sub> du Groupe Eiffage est 2019. Aussi, l'étude Eiffage-Quantis poursuivie en 2021, a-t-elle affiné et approfondi les calculs relatifs aux émissions de CO<sub>2</sub> du scope 3 amont d'Eiffage pour l'année 2019, en les étendant à l'international et aux activités de concessions et ce afin d'obtenir une image complète des scopes 1, 2, 3 amont et 3 aval de l'année 2019 sur la France et l'international.

### Scope 3 amont – France et international

Afin de respecter le scénario cible de la SBTi aligné avec la trajectoire climatique d'1,5 °C, Eiffage se fixe un objectif de réduction de 30 % de son scope 3 amont à horizon 2030 par rapport à l'année de référence 2019. Cet objectif nécessite l'implication de nombreuses parties prenantes et requiert un travail collaboratif intense avec :

- Les fournisseurs, puisque 89 % du scope 3 amont sont représentés par les matériaux et les process entrants. Ceci signifie que les plans d'action des branches comprennent un axe majeur de coopération avec la direction des Achats, afin d'identifier les viviers de réduction d'émissions par sélection de familles de produits et d'équipements bas carbone (cf. page 15). La plupart de ces fournisseurs sont eux-mêmes engagés dans la trajectoire climatique de 1,5 °C ou en passe de l'être,
- Les clients, car ces derniers peuvent favoriser des solutions à moindre impact lors de l'usage. Ainsi, le Groupe propose et documente les variantes bas carbone dans ses offres aux clients, afin de leur permettre de choisir en toute connaissance de cause (cf. page 12). Le choix de solutions peu émissives profite évidemment au scope 3 amont, mais également au scope 3 aval direct qui estime les émissions pendant l'usage jusqu'à la fin de vie.



## Émissions du scope 3 aval – année de référence 2019 – périmètre France et international

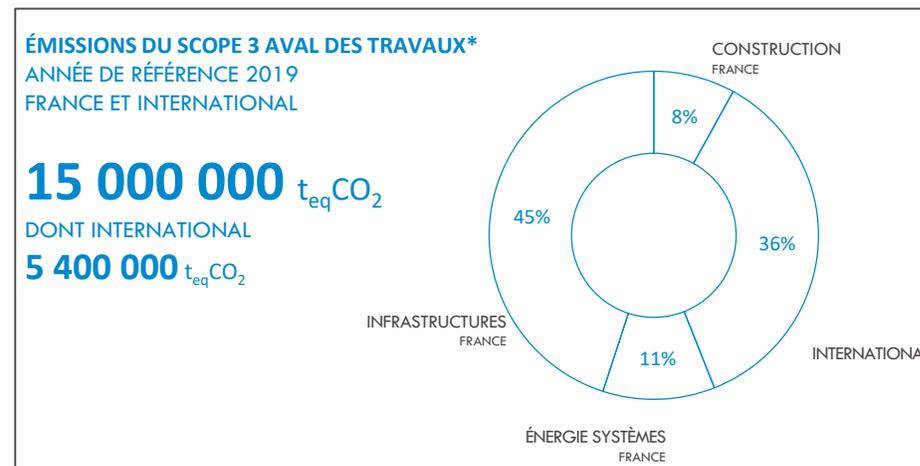
	Émissions directes	Émissions indirectes
CONSTRUCTION	Négligeables	Consommations des bâtiments par les usagers
INFRASTRUCTURES	Considérées comme négligeables (éclairage, désenfumage etc.)	Consommations des voitures, poids lourds et trains circulants
ÉNERGIES SYSTEMES	Consommations liées à l'installation d'équipements énergétiques	Négligeables
CONCESSIONS	Consommations reportées en scopes 1 et 2 majoritairement	Trafic des véhicules, avions, trains et événements

Dans le tableau ci-dessus, les éléments grisés représentent les catégories prépondérantes dans le poids du scope 3 aval.

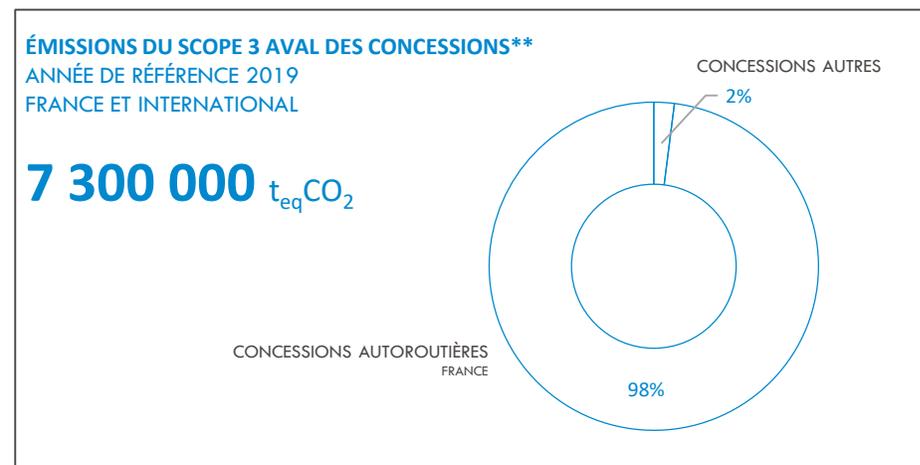
Dans le cadre de ses engagements auprès de la SBTi, Eiffage a décidé d'étendre l'objectif de réduction d'émissions de CO<sub>2</sub> de 30 % du scope 3 amont à son scope 3 aval direct d'ici 2030. En effet, la méthodologie telle que validée par la SBTi ne prend pas en compte les émissions indirectes du scope 3 aval, considérant que les entreprises ne disposent pas ou peu de leviers d'action pour réduire ces émissions.

Les émissions du scope 3 aval direct sont issues essentiellement de la branche Énergie Systèmes, déjà engagée au titre de son plan stratégique bas carbone 2021-2025 à développer des offres bas carbone en lien avec ses fournisseurs d'équipements et de process énergétiques. Les économies d'énergie et d'émissions de CO<sub>2</sub> permises en amont par un choix vertueux se répercutent favorablement sur la sobriété des consommations en aval pendant la durée de vie du bâtiment ou de l'équipement.

**En résumé, le groupe Eiffage s'engage dans une trajectoire climatique de 1,5 °C complète, concernant tous ses métiers. Il se fixe des objectifs de réduction d'ici 2030 sur les scopes 1, 2, 3 amont et 3 aval direct et rendra compte de ses progrès chaque année auprès de ses parties prenantes.**



\*Activités de travaux uniquement



\*\*Activités de concessions uniquement : autoroutes, lignes à grande vitesse, stade, ...

# Le rapport climat Eiffage et la future CSRD ?

AUJOURD'HUI



- 1 stratégie et 1 modèle d'affaires compatibles avec la trajectoire 1,5°C
- Des organes de gouvernance en place
- 1 politique mise en œuvre – des plans d'actions – des innovations bas carbone
- La publication de :
  - Emissions GES des scopes 1, 2 et 3
  - Consommations énergétiques

EN COURS /  
A VENIR



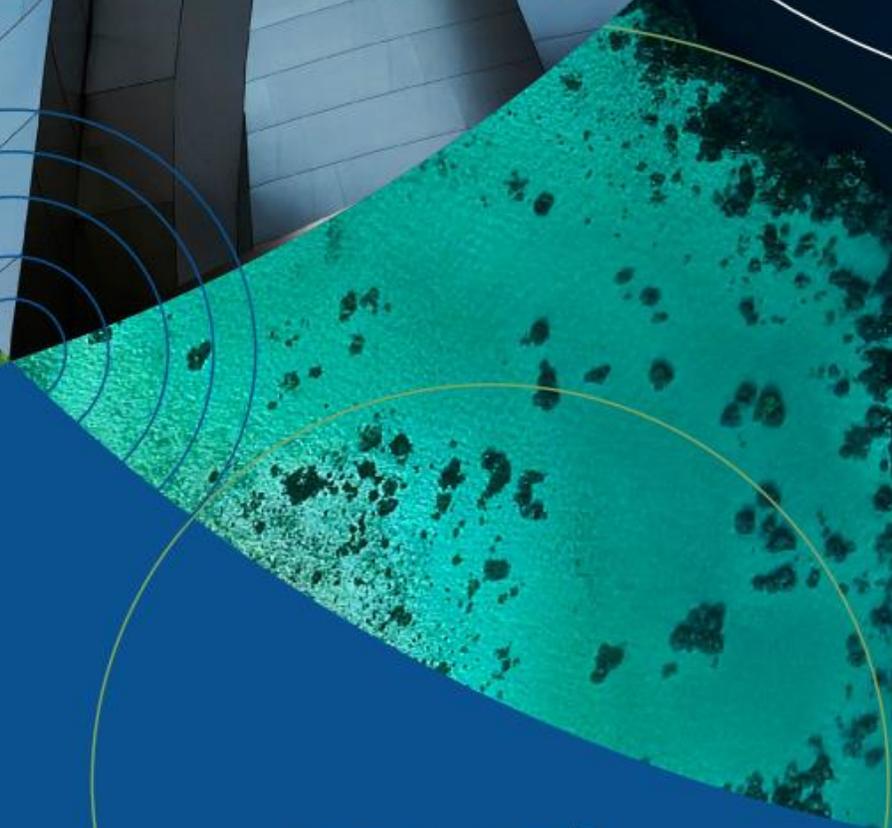
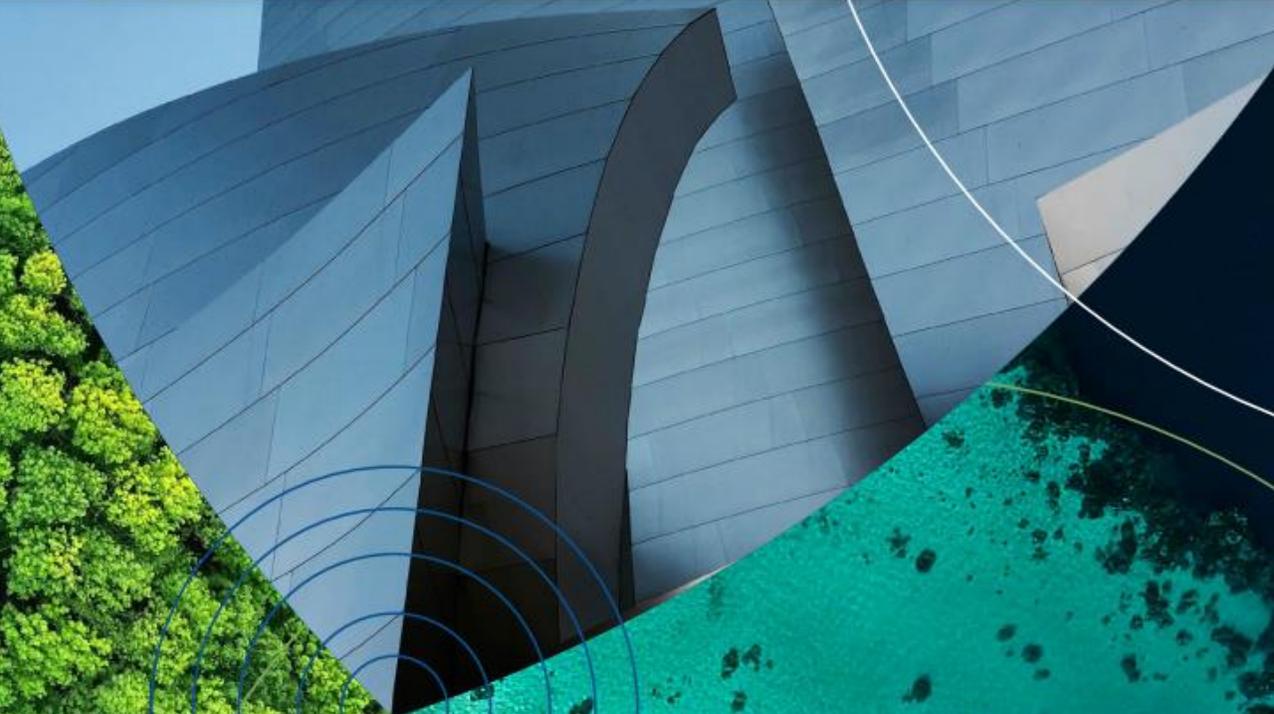
- Fiabilisation des données de consommation et de GES
- Analyse et chiffrage des risques physiques des sites industriels
- Compensation : quoi, avec qui, pour qui ?
- ...



# ÉTUDE ANNUELLE 2022 SUR LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE REPORTING CLIMATIQUE

Kai LARSON, Marketing & Communications Director, Southern Europe, EcoAct & Net Zero Transformation Practice, EcoAct

Sarah PICKERSGILL, Consultante Energie-Climat, EcoAct



---

# Étude annuelle 2022 sur la performance des entreprises en matière de reporting climatique

**ecoact**  
an atos company

---

# 12<sup>ème</sup> édition de notre étude sur la performance en matière de reporting climatique des entreprises

Notre recherche la plus étendue à ce jour.

L'étude analyse 119 entreprises dans 27 secteurs et 6 pays : France, Allemagne, Espagne, Etats-Unis, Italie, Royaume-Uni

L'étude examine les performances des entreprises par rapport aux meilleures pratiques les plus récentes en matière de rapports sur le climat, afin d'évaluer les progrès réalisés par les entreprises pour atteindre zéro émission nette.

# Critères d'évaluation 2022

L'étude se concentre sur le reporting 2021 des 20 plus grandes entreprises par capitalisation boursière des indices **CAC 40, DAX, DOW, FTSE 100, FTSE MIB et IBEX 35 – 119 entreprises au total**

## Sources d'information :

- Rapports annuels 2021 des entreprises et autres publications
- En cas de données manquantes, nous nous sommes tournés vers les données CDP 2021

## 1. Evaluation et déclaration des émissions

- Scope
- Fréquence
- Rapports publics

## 3. Stratégie, gouvernance et plan d'action

- Actions mises en œuvre
- Moteurs du changement

## 2. Ambition et objectifs de réduction des émissions

- Objectifs de réduction
- Objectifs de compensation
- Objectifs de séquestration

## 4. Réalisations

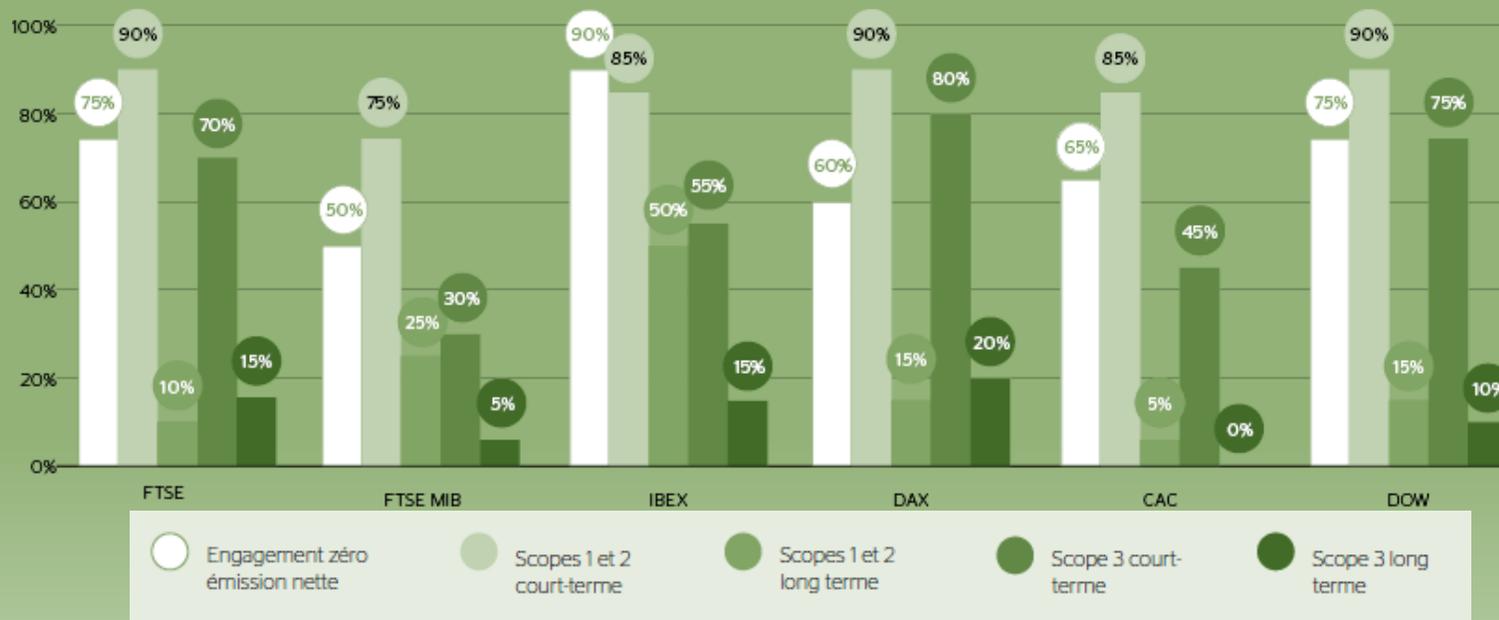
- Réduction réalisée
- Compensation carbone réalisée
- Séquestration réalisée
- (optionnel)

# Stratégie et objectifs zéro émission nette

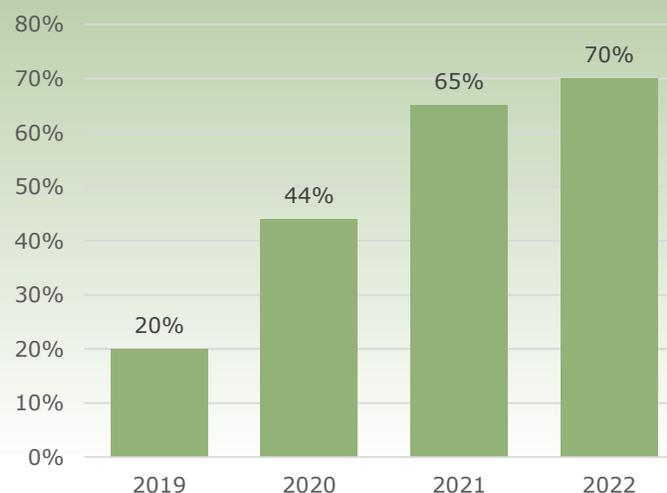
- 70 % des entreprises engagées vis-à-vis de l'objectif zéro émission nette
- Augmentation de 5 % du nombre d'entreprises engagées par rapport à l'année dernière
- Absence de fixation d'objectifs fondés sur la science à long terme : 4 % pour les scopes 1 & 2 et 3 % pour le scope 3 (SBT)

- ✓ Fixer des objectifs fondés sur la science (SBTi)
- ✓ Fixer des objectifs de réduction pour les scopes 1 & 2 ET le scope 3
- ✓ Soutenir les engagements *net-zero* par des objectifs de réduction à long terme

## Engagement zéro émission nette et objectifs de réduction des émissions



## Objectifs zéro émission nette



## Entreprises avec un plan de transition aligné sur 1,5 °C

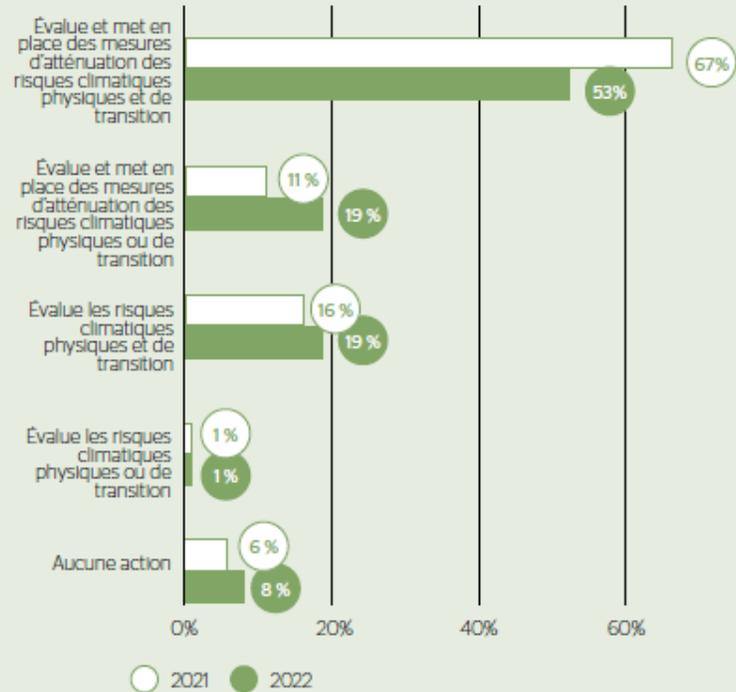


# Risque et Résilience

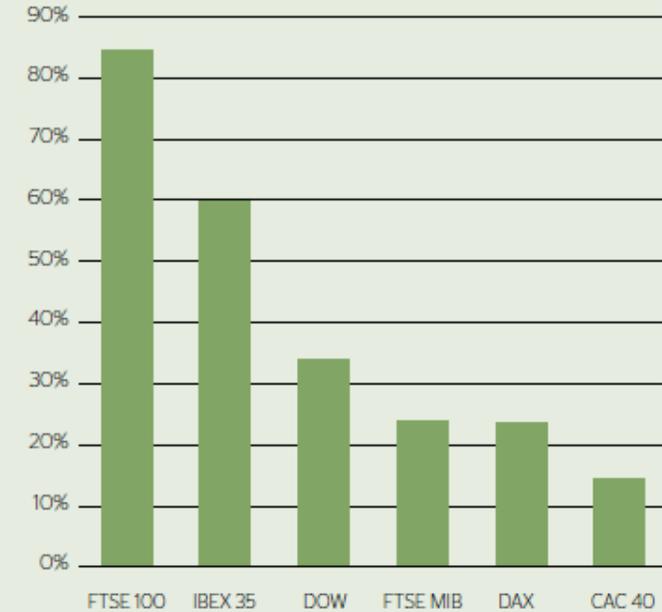
- 81 % des rapports sont alignés sur la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)
- 78 % des entreprises citent le changement climatique comme un risque principal
- 53 % évaluent et atténuent les risques physiques ET de transition
- CAC 40 à la traîne en matière d'analyse de scénario climatique (ASC)
- 34 % des entreprises utilisent un prix carbone interne

- ✓ Suivre les recommandations de la TCFD, dont l'ASC
- ✓ Evaluer et prioriser les risques climatiques physique et de transition
- ✓ Instaurer une gouvernance du changement climatique

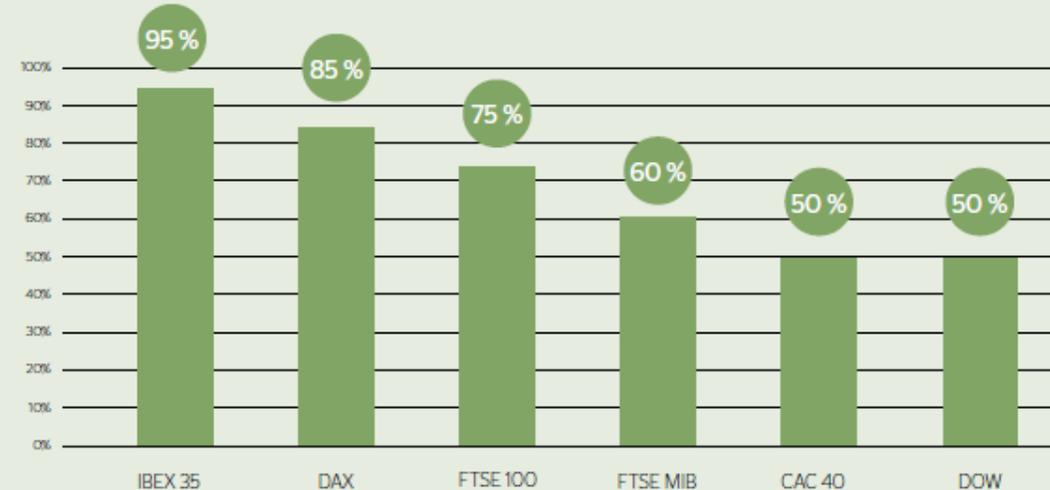
### Couverture globale de l'évaluation des risques



### Entreprises qui réalisent une ASC pour des scénarios supérieurs et inférieurs à 2°C



### Rémunération pour les progrès en matière d'action climatique



# Scope 3

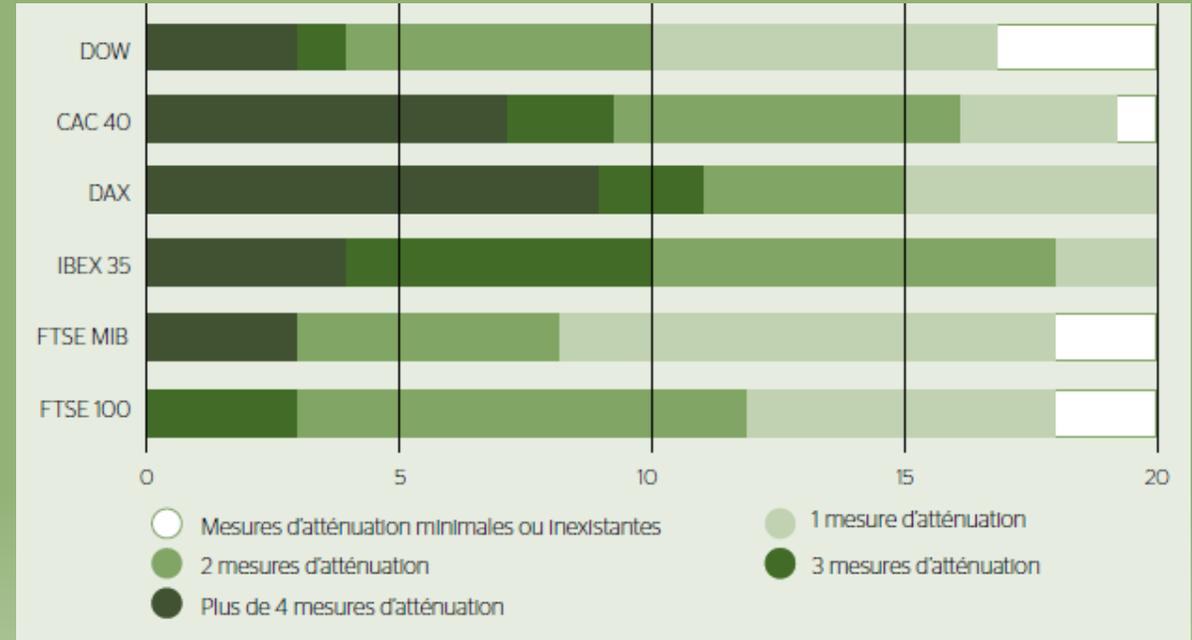
Le scope 3 représente souvent la plus grande partie des émissions GES des entreprises qui est aussi la plus difficile à évaluer.

Suivant les 15 catégories établies par le protocole des GES:

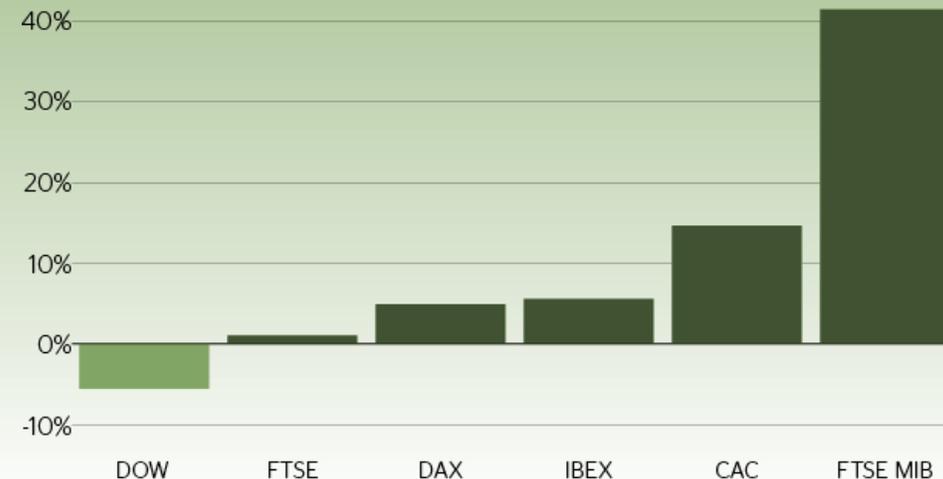
- La plupart des entreprises analysées déclarent au moins certaines catégories de scope 3
- Le 20 sociétés du CAC 40 affichent les meilleures performances, déclarant toutes les catégories de scope 3 pertinentes
- Le DAX et le CAC 40 mènent en termes d'actions de réduction du scope 3
- Dans la majorité des géographies, les émissions de scope 3 ont augmentées

- ✓ Déclarer ses émissions du scope 3 en suivant les 15 catégories du protocole GES
- ✓ Mettre en place des actions de réduction spécifique au scope 3

## Mesures d'atténuation scope 3



## Augmentation ou diminution moyenne en % des émissions du scope 3



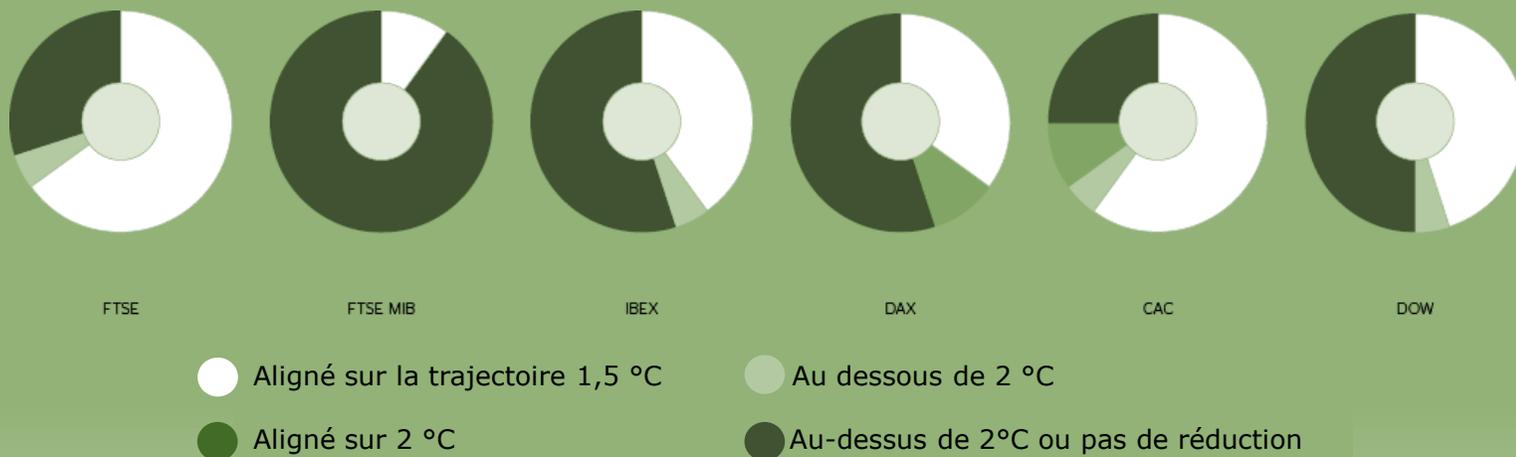
# Réalisations

En 2022:

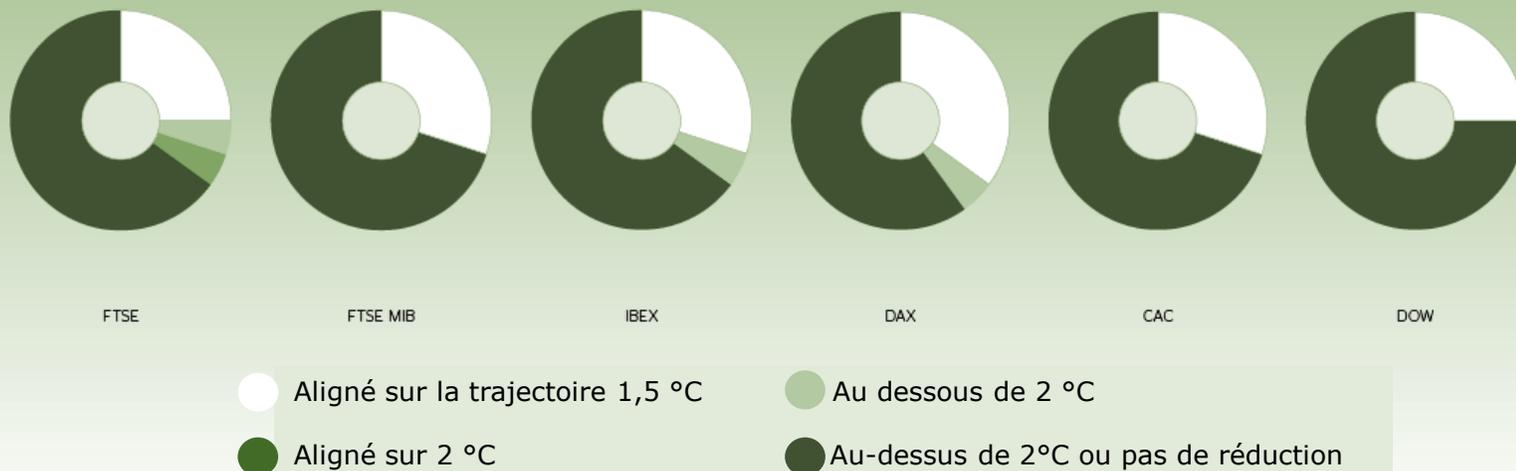
- Seules **41 %** des entreprises ont atteint le niveau de réduction requis par l'objectif de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C pour les scopes 1 et 2 (contre 74 % en 2021)
- **14 %** des entreprises atteignent des réductions alignées sur 1,5 °C pour le scope 3 ( contre 17 % en 2021)

- ✓ Monitorer les réductions de GES des scopes 1, 2 et 3 d'année en année
- ✓ Fixer des objectifs concrets de réduction fondés sur la science

## Réductions des émissions des scopes 1 & 2 selon les scénarios de réchauffement



## Réduction des émissions du scope 3 selon les scénarios de réchauffement



# Action climatique. Création de valeur.

EcoAct, entreprise du groupe Atos, est une société internationale de conseil et de développement de projets qui accompagne entreprises, organisations, institutions et territoires pour relever les défis du dérèglement climatique. Nous sommes plus de 300 EcoActeurs au niveau mondial, avec des bureaux à Paris, Londres, Barcelone, Madrid, New York, Montréal, Munich, Milan et Embu.



Partenaire Gold du CDP



Nous avons accompagné la fixation de plus de 50 SBTs, avec un taux de validation de 100 % auprès de la SBTi



Nous sommes 7x lauréat des Environmental Finance Awards, y compris le prix de Best Carbon Offset Project Developer (3x)



15,5 millions de crédits carbone vendus ou retirés de la part de 150 clients en 2021





# QUELS OUTILS, QUELLE GOUVERNANCE ?

Vero HALAFU, Consultante RSE / Impact positif, Arcadis ESG

# Retour d'expérience

---



Comment les entreprises se préparent-elles à la CSRD ?

Véro Halafu – Consultante Impact positif / RSE  
**ARCADIS ESG**

# #Digitalisation



## DONNEES EPARSEES

Des données qui proviennent de sources diverses (différents outils, départements etc.)

COLLABORATION

INTEROPERABILITE



## PLURALITE DES DONNEES

Un volume de données plus important. Des données à reporter plus précises et diversifiées.

PERIMETRE

GRANULARITE

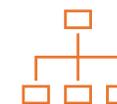


## QUALITE DES DONNEES

Des données plus fiables (management de la donnée, pilotage etc.).

GESTION

AUDIT



## STANDARDISATION DES DONNEES

Un cadre plus structuré (ESRS).

TYPOLOGIE

FORMAT

# #Gouvernance



Prochaine séance

# La Fresque de la Taxonomie

9 décembre 2022

9h30 – 12h30

<https://forms.gle/cxRWGCYn2yjc4qGA9>



Vous souhaitez qu'ORÉE traite certaines thématiques en particulier l'année prochaine ?

Écrivez-nous !

[vincent@oree.org](mailto:vincent@oree.org)



**Nathalie BOYER**

Déléguée Générale

[boyer@oree.org](mailto:boyer@oree.org)

**Benjamin VINCENT**

Chef de projet Reporting RSE/ESG et  
Économie Circulaire

[vincent@oree.org](mailto:vincent@oree.org)

**Juliette ALLIONE**

Cheffe de projet Reporting RSE/ESG  
et Économie Circulaire

[allione@oree.org](mailto:allione@oree.org)



orée